

***SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION
DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA SANTÉ,
DE LA PROTECTION SOCIALE,
DE LA PRÉCARITÉ, DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ***

***Synthèse des principaux enseignements de l'étude
Janvier 2010***

Réf. TK490

BVA Opinion

Directeur adjoint : Emmanuel FORT

Chargée d'études : Régine BILLMANN

Chargé d'études : Jules MOURIER

DREES

11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon

75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'Institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4008 personnes ont été interrogées du 2 octobre au 18 novembre 2009.

Echantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

Introduction	6
I – Enjeux sociaux	7
A. Des Français toujours préoccupés.....	7
1.Un frein au pessimisme observé ces dernières années à l'égard de l'évolution de la situation de génération en génération	7
2.Des préoccupations centrées sur leur quotidien	8
B. Des Français jugeant toujours la société injuste et inégale	11
1.Une société perçue comme injuste et source d'inégalité entre les classes sociales	11
2.Une moindre prégnance des inégalités entre les hommes et les femmes	15
3.Prégnance des inégalités liées à l'origine ethnique	16
C. Une confirmation de l'ouverture des Français sur les sujets « de société ».....	18
1. sur l'homosexualité.....	18
2.quant à la relation de couple non marié	18
3. sur la place des femmes dans la société.....	18
D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe	19
1.Un souhait de réformes sans changements radicaux	19
2.Des Français globalement confiants en les capacités de l'État	19
3.Des Français de plus en plus confiants en l'Europe.....	21
II – Les Français et le système de protection sociale	22
A. Des Français attachés à l'universalité du système de protection sociale	22
B. Le financement du système de protection sociale.....	23
1.Le financement de la protection sociale par l'Etat et les cotisations des entreprises : une adhésion forte au système actuel	23
2.Un attachement fort aux valeurs publiques de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse	25
3.Des attitudes personnelles réticentes à cotiser davantage ou à voir baisser leurs prestations, cependant moins fortes que les années précédentes	26
III – Les Français et leur santé	28
A. Perception générale de l'état de santé de la population	28

1.	Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui restent plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens.....	28
2.	Un impact certain de la gestion de l'épidémie de Grippe A sur le sentiment d'être informé en matière de santé	28
3.	Des Français dans l'ensemble convaincus que le risque zéro n'existe pas	29
	B. Perception à l'égard du système de santé	31
1.	Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon le revenu et le lieu d'habitation	31
2.	Des dépenses de santé jugées normales et nécessaires mais un système perçu comme mal géré.....	31
	C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie.....	32
1.	Les Français avant tout favorables à ce que les mesures qui viseraient à réduire le déficit touchent les professionnels de santé.....	32
2.	Les participations forfaitaires : des mesures toujours perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins	33
	IV – Famille et politique familiale	35
	A. Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes	35
1.	L'amélioration des conditions de logement : l'attente jugée prioritaire pour les Français dans le domaine de la politique familiale	35
2.	Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes.....	36
3.	L'insertion des jeunes, toujours prioritaire	36
	B. Famille et temps de travail : jugement et attentes.....	36
1.	Les accueils collectifs, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge	36
2.	Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions qui sont relativement partagées	38
	V – Pauvreté et exclusion	40
	A. Perception générale et représentations de la pauvreté	40
1.	Des Français toujours plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté.....	40
2.	Une pauvreté multifactorielle essentiellement conjoncturelle	41
3.	Contrairement aux années précédentes, des types de populations davantage exposés au risque de pauvreté nettement plus connus	42
4.	Le coût perçu de la vie en constante augmentation	43
	B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales	43
1.	Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant.....	43
2.	Des allocations chômage devant être soumises à contreparties.....	44

3.	L'Etat : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité	45
VI – Retraites et dépendances		46
A. Les Français et les retraites		46
1.	Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite et prêts à prolonger leur activité au-delà de 60 ans pour augmenter leur pension	46
2.	Les modalités déterminant les retraites : forte légitimité de la parentalité, une pension de réversion pour tous les veufs et veuves, un départ à la retraite plus tôt pour les carrières longues et les ouvriers	47
3.	L'allongement de la durée de cotisation en tête des préférences de réformes	49
4.	Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites	50
B. Les Français et la dépendance.....		50
1.	Les Français et les aides aux personnes dépendantes	50
2.	L'attitude personnelle des Français face à la dépendance	51
C. Les Français et le handicap.....		52
1.	Des efforts plus soutenus pour l'intégration des personnes handicapées	52
2.	Une aide à l'accès à l'emploi des personnes handicapées qui apparaît plus évidente.....	52

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité, intervient une fois de plus cette année dans une actualité dense en ces différents domaines.

Depuis la précédente enquête de 2008, quatre phénomènes se sont principalement développés, qui ne peuvent manquer d'avoir influencé les opinions :

Tout d'abord, la crise économique et financière internationale a occupé une grande place dans l'actualité. La montée du chômage est apparue très présente cette année, avec en toile de fond la question du pouvoir d'achat.

Ensuite, la réforme des retraites a largement été évoquée en 2009.

Enfin, l'épidémie de Grippe A qui s'est accompagnée d'une forte communication des médias et du gouvernement a également fortement marqué les esprits.

Dans ce contexte, c'est auprès d'une opinion publique singulièrement marquée qu'ont été recueillies les informations de ce sondage, réalisé en face à face du 2 octobre au 18 novembre 2009, auprès d'un échantillon national de 4008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble de l'opinion publique comme dans le détail des variables socio-démographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux

La présente étude met en évidence, en regard des années précédentes, un certain positivisme des Français vis-à-vis de leur situation actuelle ou de leur futur. Cependant, les préoccupations restent les mêmes que les autres années et les Français sont toujours préoccupés par des questions relatives au chômage ou à la pauvreté, problèmes qui suscitent de fortes attentes.

Les personnes interrogées estiment vivre dans une société plutôt injuste, dans laquelle les hommes et les femmes, ou, de manière plus marquée cette année, les personnes d'origine ethnique différentes n'ont pas les mêmes chances.

Face à ces inquiétudes, les Français attendent de l'Etat des réformes et plus d'intervention, confiants dans sa capacité à résoudre en profondeur les problèmes.

Comme ces dernières années, l'influence de l'Europe sur le système de protection sociale en France est de plus en plus reconnue par les Français.

A. Des Français toujours préoccupés

La pauvreté, le chômage et le cancer sont les problèmes qui suscitent le plus d'attente chez les Français. En revanche, ces derniers se montrent moins préoccupés que les autres années par les sujets liés à la situation économique mondiale actuelle ou au SIDA.

1. Un frein au pessimisme observé ces dernières années à l'égard de l'évolution de la situation de génération en génération ...

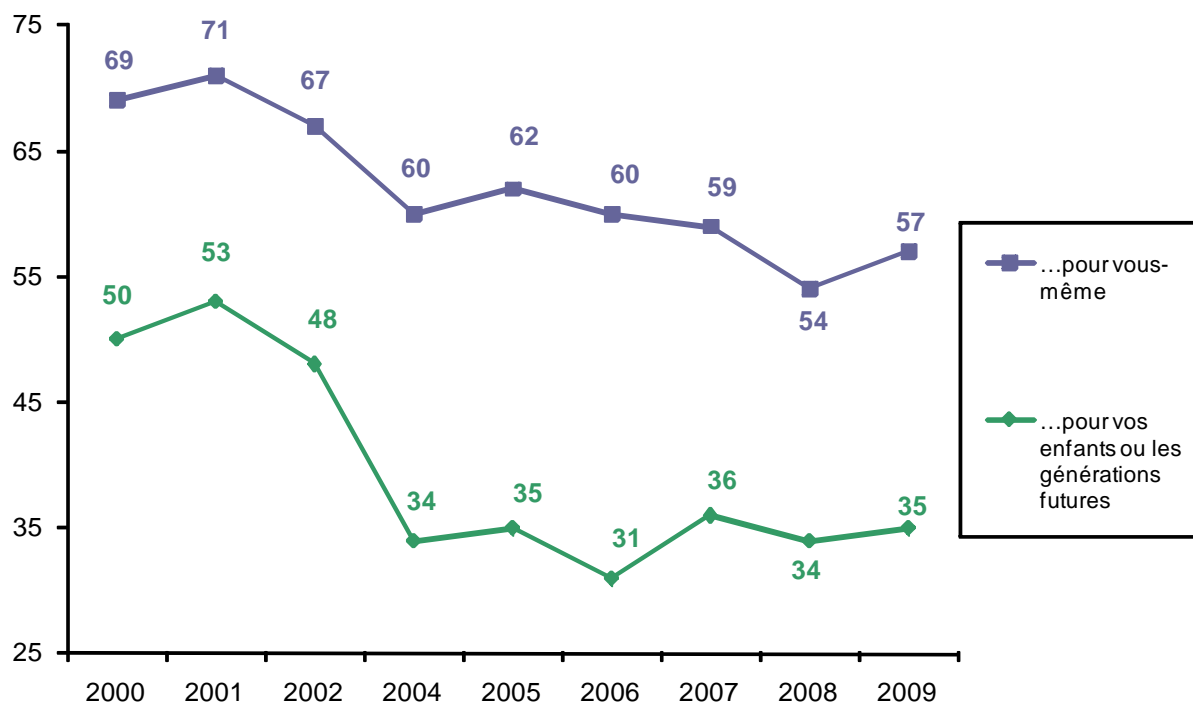
Les opinions recueillies cette année mettent en évidence un regain d'optimisme ou du moins un frein au pessimisme observé ces dernières années.

Ainsi, 77% des Français considèrent positivement leur situation actuelle contre 73% l'an dernier. Ce résultat se rapproche du taux observé en 2007 (78%).

De même, plus de 4 Français sur 10 estiment que leur situation est meilleure que celle de leurs parents au même âge (43%, +1 point par rapport à 2008), et même 15% s'accordent à dire que leur situation est bien meilleure (plus fort taux observé depuis 2004).

Le changement de perception s'observe aussi quant à l'attitude des Français face à l'avenir. En effet, les résultats observés cette année mettent fin à l'augmentation du pessimisme de ces dernières années : 57% des Français se montrent optimistes pour leur avenir contre 54% en 2008.

Il semble que l'effet dû à la situation de crise observée et relayée dans les médias s'estompe un peu dans la perception de la conjoncture actuelle et future.

Graphique 1 :**Q3. L'optimisme face à l'avenir
(% S/T Optimiste)**

Les Français les plus pessimistes sur leur avenir sont, comme les années précédentes, des personnes déjà fragilisées : les personnes ayant de faibles revenus (50% des personnes dont le revenu est inférieur à 1150 euros par mois), les inactifs (45%, dont femmes au foyer, 51%), les allocataires du RSA (57%) ou les moins diplômés (49%).

A l'inverse, les plus optimistes sont davantage des cadres (71%), des personnes diplômées (68%) ou celles ayant de hauts revenus (64% des individus touchant plus de 2400 euros par mois). De même, les plus jeunes se montrent plus optimistes que les plus âgés : 75% des 18-24 ans le sont contre seulement 49% des 50-64 ans.

2. Des préoccupations centrées sur leur quotidien

Comme les années précédentes, les principales sources de préoccupation des Français tant pour eux-mêmes que pour la France sont des problèmes concrets : la pauvreté, le chômage, le cancer... Les Français se montrent ainsi d'abord préoccupés pour eux-mêmes, par la pauvreté (93%, +2 points par rapport à 2008), par le chômage (88%, +1 point par rapport à 2008) et par le cancer (89%, +2 points par rapport à 2008). L'intensité de ces préoccupations est même en augmentation depuis l'an dernier.

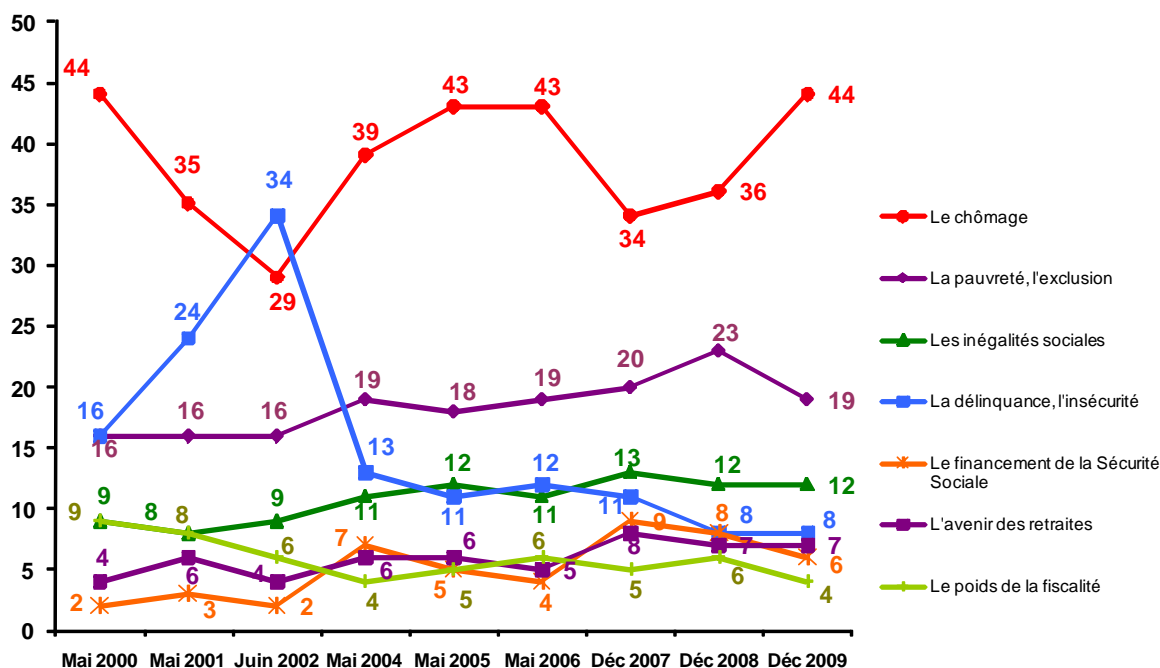
Nous pouvons noter que la peur de la crise financière s'estompe un peu puisque les préoccupations liées à la situation financière internationale sont en recul (-3 points). 73% des Français se déclarent ainsi préoccupés par la crise financière internationale pour eux-mêmes.

Par ailleurs, la présente vague de l'étude met en évidence un certain recul des préoccupations liées au SIDA : 71% des Français sont préoccupés individuellement par cette question (73%, -3 points par rapport à 2008) et 79% pour la France (-3 points). Ce recul peut être mis en regard des inquiétudes des différentes associations quant à une certaine « banalisation » de ce problème.

Enfin, en référence à la situation actuelle d'épidémie grippale, près de deux tiers des Français déclarent être préoccupés par les risques d'épidémie (63%). Les plus préoccupés par la question sont les femmes (68%), les ouvriers (70%), les parents (66%), les personnes peu ou pas diplômées (72% et 67%) et celles disposant de peu de revenus (67%, de ceux touchant moins de 1150€ par mois).

Tableau 1 :**Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

	- COMPARATIF - S/T PRE OCCUPE					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2009	2008	Evolu- tion	2008	2008	Evolu- tion
	%	%		%	%	
La pauvreté	93	91	2	94	94	=
Le cancer	89	87	2	91	91	=
Le chômage	88	87	1	97	96	1
Les problèmes liés à l'environnement	86	86	=	90	90	=
Les guerres dans le monde	83	82	1	84	86	-2
Les accidents de la route	80	78	2	84	83	1
Les risques alimentaires	74	73	1	74	76	-2
Les crises financières internationales	73	76	-3	89	92	-3
Le Sida	71	73	-2	79	82	-3
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	71	67	4	83	83	=
Les risques d'épidémie	63	NP		72	NP	
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	60	57	3	73	75	-2
Le vieillissement des populations dans les pays développés	51	50	1	74	80	-6

Graphique 2 :**Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France (%)**

Comme les années précédentes, les attentes d'action sur le chômage sont largement en tête (44%), et cela de manière plus accentuée encore que les années précédentes (+8 points par rapport à 2008), retrouvant son niveau de 2006.

La pauvreté et l'exclusion sont, selon les Français interrogés, la deuxième source d'attente (19%) et sont en recul de 4 points depuis l'an dernier mettant fin à l'augmentation entamée en 2005. Viennent ensuite les attentes d'action en matière d'inégalités sociales (12%).

B. Des Français jugeant toujours la société injuste et inégale

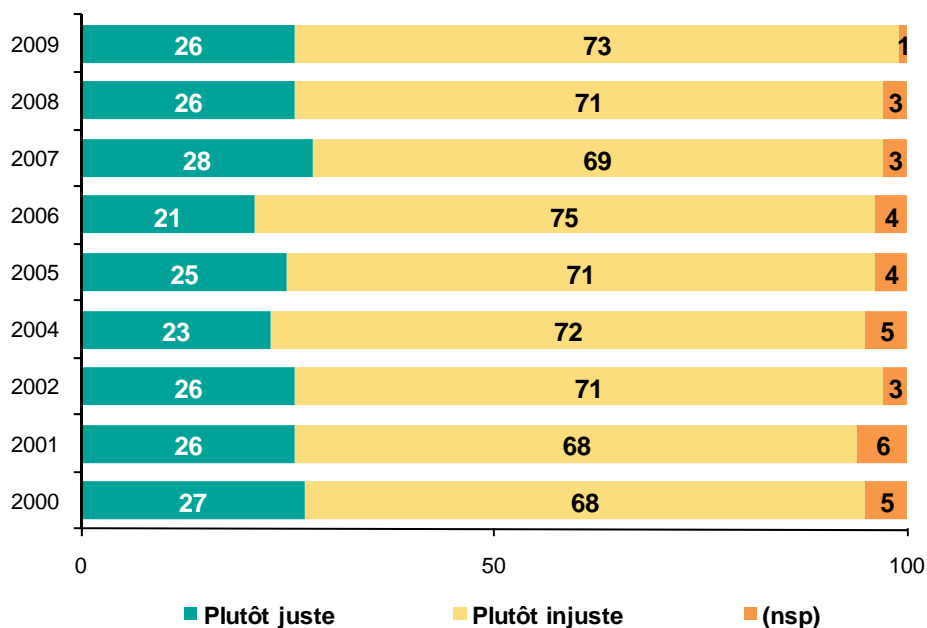
1. Une société perçue comme injuste et source d'inégalité entre les classes sociales

De manière globale, la société française est perçue plutôt injuste (73%, +2 points par rapport à 2008). Les Français considèrent que ces injustices se sont accentuées depuis 5 ans et s'accroîtront dans les années futures. Malgré un certain recul des préoccupations liées aux crises financières, l'opinion des Français semble cette année encore marquée par le climat de crise qui a mis en relief les différences sociales et qui semble avoir souligné un sentiment d'injustice déjà présent. Ainsi, plus de 8 Français sur 10 considèrent que les inégalités en France ont augmenté depuis 5 ans : ce taux est en

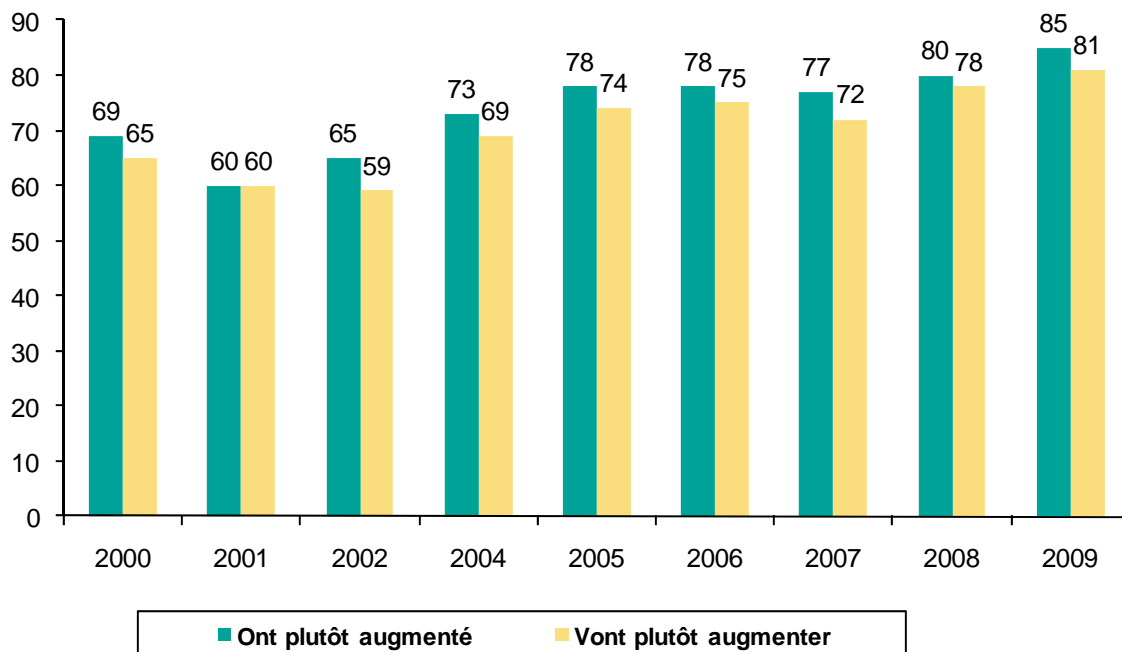
augmentation constante depuis 2001 (sauf en 2007), +25 points par rapport à 2000. Ce pessimisme se traduit également aussi sur la perception d'une augmentation des inégalités dans les années futures (81%, +3 points par rapport à 2008).

Graphique 3 :

Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société (%)



Comme l'an dernier, les différentes catégories de Français ressentent de l'injustice, mais plus particulièrement les personnes déjà en situation de fragilité : les bénéficiaires du RSA, celles ayant une personne en situation de précarité dans leur famille, les peu ou pas diplômées ou celles ayant peu de revenus.

Graphique 4 :**Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir (%)**

La vision négative de la situation tant aujourd'hui qu'à l'avenir est partagée par l'ensemble de la population. Cependant, sur ce point encore, les personnes les plus en difficultés sont plus pessimistes (notamment celles ayant une personne en situation de précarité dans leur famille). Les personnes les plus jeunes âgées de moins de 35 ans sont elles-aussi davantage pessimistes.

Tableau 2 :**Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables**

	- COMPARATIF - TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2009	2008	Évolu- tion	2009	2008	Évolu- tion
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	64	61	3	37	39	-2
Les inégalités de logement	37	38	-1	38	38	=
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	24	22	2	19	17	2
Les inégalités d'accès aux soins	20	20	=	42	39	3
Les inégalités liées à l'origine ethnique	20	17	3	27	25	2
Les inégalités par rapport au type d'emploi	17	19	-2	14	15	-1
Les inégalités dans les études scolaires	12	14	-2	16	17	-1
Les inégalités liées à l'héritage familial	6	7	-1	5	7	-2

Les inégalités de revenus et de logement sont de moins en moins acceptées...

Comme les années précédentes, les préoccupations des Français sont principalement marquées par les inégalités de revenus et de logement (64%, +3 points par rapport à 2008 et 37%, -1 point par rapport à 2008), mais aussi le fait d'avoir un emploi (24%, +2 points par rapport à 2008). Ces thèmes sont très présents dans l'actualité ces dernières années.

Les inégalités liées au logement sont davantage dénoncées par les Français appartenant aux catégories sociales les moins favorisées : les personnes sans diplôme (43%), celles dont les revenus sont inférieurs à 1150€ par mois (42%), celles bénéficiant du RSA (48%). Les plus jeunes et les parents d'enfants se sentent eux aussi davantage concernés par ce type d'inégalité (41% et 40%) que l'ensemble de la population.

Par ailleurs, les inégalités liées à l'origine ethnique préoccupent davantage les Français cette année qu'en 2008 (20%, +3 points). Les Français les plus sensibles à la cette question sont âgés de 35 ans (27%) et vivent dans de grandes agglomérations (22%, parisienne, 27%). Ils appartiennent en outre à des catégories sociologiques favorisées : ils sont diplômés ou sur-diplômés (27% et 29%) et ont des revenus égaux ou supérieurs à 2400€ par mois (25%).

L'inégalité jugée la plus inacceptable concerne cette année encore l'accès aux soins : 42% des Français la jugent inacceptable (+3 points par rapport à 2008). Viennent ensuite pour plus d'un tiers des Français, les inégalités de revenus et de logement (37% et 38% pour les inégalités de revenus et les inégalités de logement).

... d'où une volonté de redistribution

Face à ces inégalités, la quasi-totalité des Français considère que, pour qu'une société soit juste, les besoins de base doivent être garantis pour tous (99%), que les gens soient reconnus selon leurs mérites (97%) et dans une moindre mesure (88%), que soient éliminées les grandes inégalités de revenus entre citoyens.

2. Une moindre prégnance des inégalités entre les hommes et les femmes

L'importance des inégalités entre les hommes et les femmes est mise en avant par près de 7 Français sur 10, ce taux est en augmentation de 5 points par rapport à l'année dernière.

L'importance de ces inégalités est cette année encore davantage soulignée par les femmes (72%) et les personnes âgées de 35 ans et plus (69%), mais aussi par les personnes divorcées (73%).

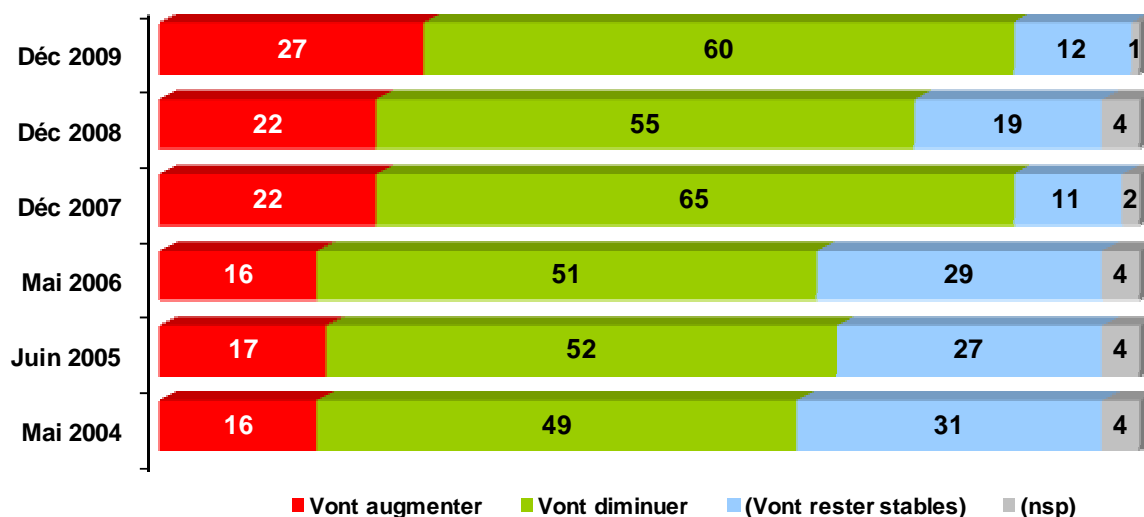
Les résultats de la présente étude mettent en évidence que les opinions sur l'évolution de ce type d'inégalité sont plus tranchées que les années précédentes. Ainsi, la part des personnes estimant que ce type d'inégalité va « rester stable » est en recul (12%, -7 points). Cette évolution se fait au profit des deux autres opinions : ainsi, le pourcentage des Français estimant que « ces inégalités vont diminuer » est en augmentation (60%, +5 points), tout comme la part de ceux estimant qu'elles « vont augmenter », nettement plus faible (27%, +5 points).

Parmi les plus pessimistes, se retrouvent les femmes (32%), mais aussi les non diplômés (38%), les bas revenus (33% des personnes touchant moins de 1150€) ainsi que les plus de 35 ans (29%).

En revanche, les moins de 35 ans (69%), les hommes (66%), les plus diplômés (70% des bac +2 et plus) et les catégories sociales les plus aisées (66% des personnes ayant des revenus supérieurs à 2400 euros par mois) sont les plus confiantes en l'avenir.

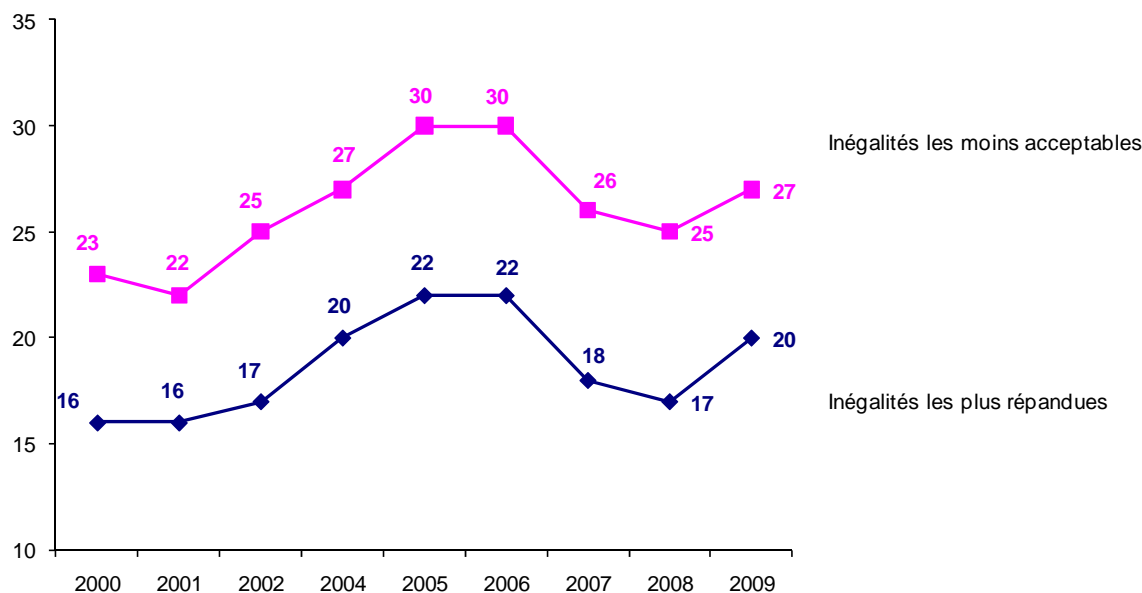
Graphique 5 :

Q20. Et à l'avenir, avez-vous le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes en France... (%)



3. Prégnance des inégalités liées à l'origine ethnique

La prégnance des perceptions des inégalités liées à l'origine ethnique est cette année en augmentation par rapport à 2008, et cela après avoir été en constante augmentation entre 2000 et 2005 puis en recul depuis 2007. Ainsi, 20% (+3 points par rapport à 2008) des Français estiment que les inégalités liées à l'origine ethnique sont les plus répandues et parallèlement, un quart des personnes interrogées jugent toujours ces inégalités comme étant les moins acceptables, part sensiblement identique à l'an dernier (27% contre 25% en 2008).

Graphique 6 :**Q17-Q18. L'inégalité liée à l'origine ethnique (% Total citation)**

Les inégalités liées à l'origine ethnique sont davantage perçues et dénoncées par les individus plutôt jeunes (33% des 18-24 ans les jugent répandues et 39% inacceptables), mais aussi les CSP+ (cadres : 26% et 36%), et les plus diplômés (bac + 2 et plus : 29% et 40%).

En outre, la nationalité de la personne interrogée influe sur sa perception de la situation : 26% des personnes devenues françaises par acquisition et des personnes étrangères citent l'inégalité liée à l'origine ethnique comme étant l'une des inégalités les plus répandues (contre 20% en moyenne) et respectivement 34% et 38% comme étant l'une des inégalités les moins acceptables (contre 27% en moyenne).

Par ailleurs, 70% des Français considèrent qu'il est préférable pour la société que les immigrants ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil. Cependant, cette année, la part de ceux qui estiment qu'il est possible de conserver ses traditions est en augmentation notable : +5 points par rapport à 2008. Les personnes partageant cette opinion sont comme les années précédentes plutôt des personnes devenues françaises par acquisition (37% contre 27% en moyenne) ou des personnes étrangères (40%).

C. Une confirmation de l'ouverture des Français sur les sujets « de société »

Les résultats de la présente étude corroborent l'ouverture des Français observée ces dernières années sur les questions de société relatives à l'homosexualité, au mariage et à la place de la femme dans la société.

1. ... sur l'homosexualité

La normalisation dans l'opinion publique de l'homosexualité se confirme cette année encore puisque désormais 84% des Français (+6 points par rapport à 2008) considèrent « les homosexuels comme des gens comme les autres ». Cette proportion est la plus forte observée depuis la mise en place de l'étude (+16 points depuis 2001). Le profil de ces interviewés est le même que celui observé les années précédentes, à savoir les femmes (87%), les jeunes (91% des moins de 35 ans), les plus diplômés (89% des bac +2 et plus) et les personnes déclarant n'avoir aucune appartenance ni pratique religieuse (89%).

2. ...quant à la relation de couple non marié

Comme les années précédentes, le mariage comme vision traditionnelle de la relation de couple, perd de son importance : les Français ne sont ainsi plus que 40% à considérer le mariage comme le cadre idéal pour une relation de couple contre 52% en mai 2000 (-2 points par rapport à 2008).

Les personnes ne considérant pas le mariage comme le cadre idéal pour vivre une relation de couple sont plus souvent les femmes (62%), les jeunes (68% des moins de 35 ans) et les personnes n'ayant aucune appartenance ni pratique religieuse (69%).

Les personnes ayant une vision traditionnelle du mariage sont en revanche plus souvent les hommes (44%), les personnes de 50 ans et plus (52%), les personnes n'ayant pas de diplôme (52%) et les personnes ayant une pratique religieuse régulière (69%).

3. ... sur la place des femmes dans la société

La place des femmes dans la société tend elle aussi à se modifier puisque la part de ceux estimant que « dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » est en retrait de 4 points cette année (29%). C'est le pourcentage observé le plus faible depuis le début de l'étude. Cette opinion est davantage partagée par les Français de 65 ans et plus (47%), les personnes peu ou pas diplômées (51%), ayant des revenus inférieurs à 1150€ par mois (40%), habitant une commune rurale (33%) ou ayant une pratique religieuse régulière (42%) ou occasionnelle (34%).

En outre, de plus en plus de Français (40%, +3 points par rapport à 2008) considèrent qu'« il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier ».

D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe

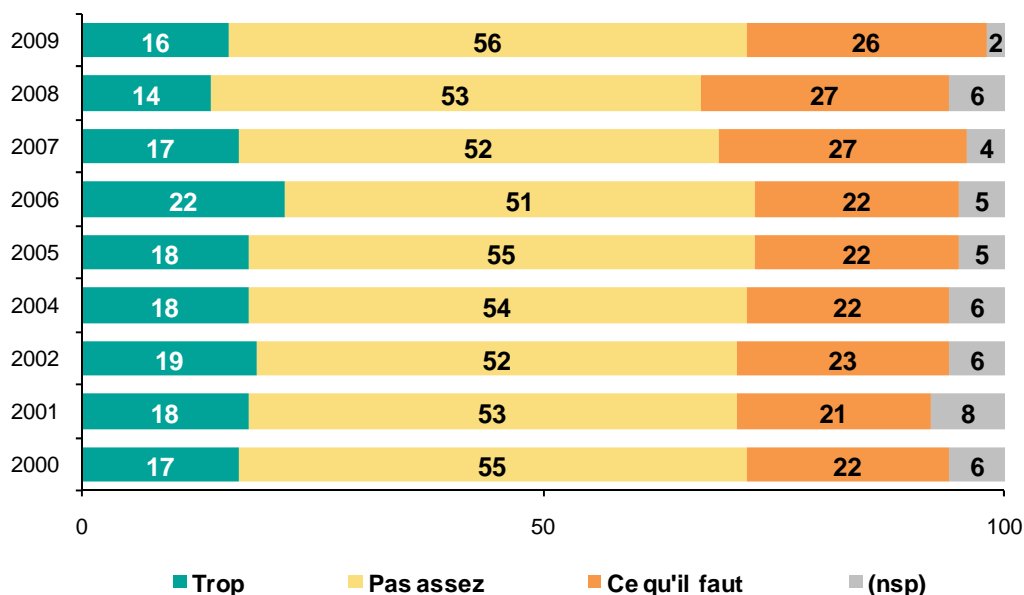
1. Un souhait de réformes sans changements radicaux

Plus de 7 Français sur 10 considèrent, cette année encore, que des réformes sont nécessaires dans la société française et cela sans changements radicaux (73%, contre 71% en 2008). En revanche, moins d'un quart des personnes interrogées espère un changement radical de la situation (22%), part identique à celle observée en 2008.

2. Des Français globalement confiants en les capacités de l'État

Pour près de trois quarts des Français, les pouvoirs publics ont la capacité d'agir en matière de pauvreté et d'exclusion, de financement de la protection sociale et d'inégalités sociales (respectivement 74%, 73% et 71%). Les Français ont ainsi confiance en l'Etat pour résoudre les problèmes sociaux et les problèmes de financement de la protection sociale, tant en profondeur que sur les aspects essentiels.

Dans l'ensemble, les Français interrogés considèrent que l'Etat est davantage en capacité d'améliorer les problèmes que de les résoudre, même si cette année, la part des Français reconnaissant à l'Etat la capacité à résoudre en profondeur ces problèmes est en augmentation. Désormais 38% pensent que les pouvoirs publics sont à même de résoudre en profondeur la pauvreté et l'exclusion contre 34% en 2008 (taux semblables à ceux observés en 2005).

Graphique 7 :**Q10. Perception du niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat (%)**

Les Français continuent de souhaiter que l'Etat intervienne davantage : la moitié des Français estime ainsi que l'Etat n'intervient pas assez (56%, +3 points par rapport à 2008). Parallèlement, la part des Français jugeant excessive l'interventionnisme de l'Etat (16%) se stabilise cette année (+2 points par rapport à 2008).

Le manque d'interventionnisme est par ailleurs davantage souligné par les femmes (59%), les moins de 35 ans (60%), les employés (60%) et les personnes gagnant moins de 1150€ par mois (62%).

Contrairement aux années précédentes, les Français considèrent que la solidarité n'est plus seulement du ressort de l'Etat (45%, -4 points par rapport à 2008) mais aussi de celui des individus eux-mêmes (40%, +5 points par rapport à 2008). La préoccupation des Français pour les problèmes d'ordre sociaux les amène sans doute à penser que tous, Etat et individus, doivent intervenir dans leur résolution.

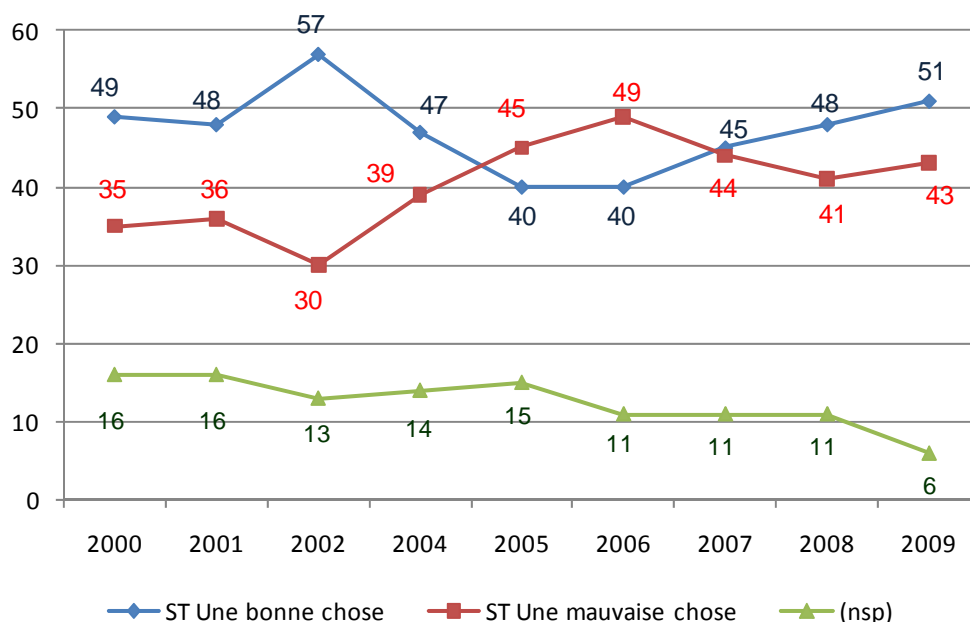
Comme les autres années, la question de l'âge est segmentante puisqu'en matière de solidarité, les plus âgés (49% des 50 ans et plus) ont une vision étatiste tandis que les plus jeunes ont eux une conception plus individualiste (seulement 32% des 18-24 ans considèrent que c'est à l'Etat d'intervenir).

3. Des Français de plus en plus confiants en l'Europe

Confirmant la tendance entamée en 2007, les Français sont de plus en plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France (51%, +3 points par rapport à 2008 et +11 points par rapport à 2006).

Graphique 8 :

Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française (%)



L'influence positive de l'Europe sur la protection sociale française est mise en avant par les plus jeunes (64% des moins de 35 ans, 73% des 18-24 ans), les plus diplômés (57% des bac +2 et plus), des personnes gagnant 2400€ ou plus par mois (54%), les personnes habitant dans l'agglomération parisienne (62%) ou par les personnes étrangères (74%).

Les plus sceptiques sont les personnes âgées de 50 ans et plus (50%), les non diplômés (49%) et les personnes françaises (54%).

II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français attachés à l'universalité du système de protection sociale

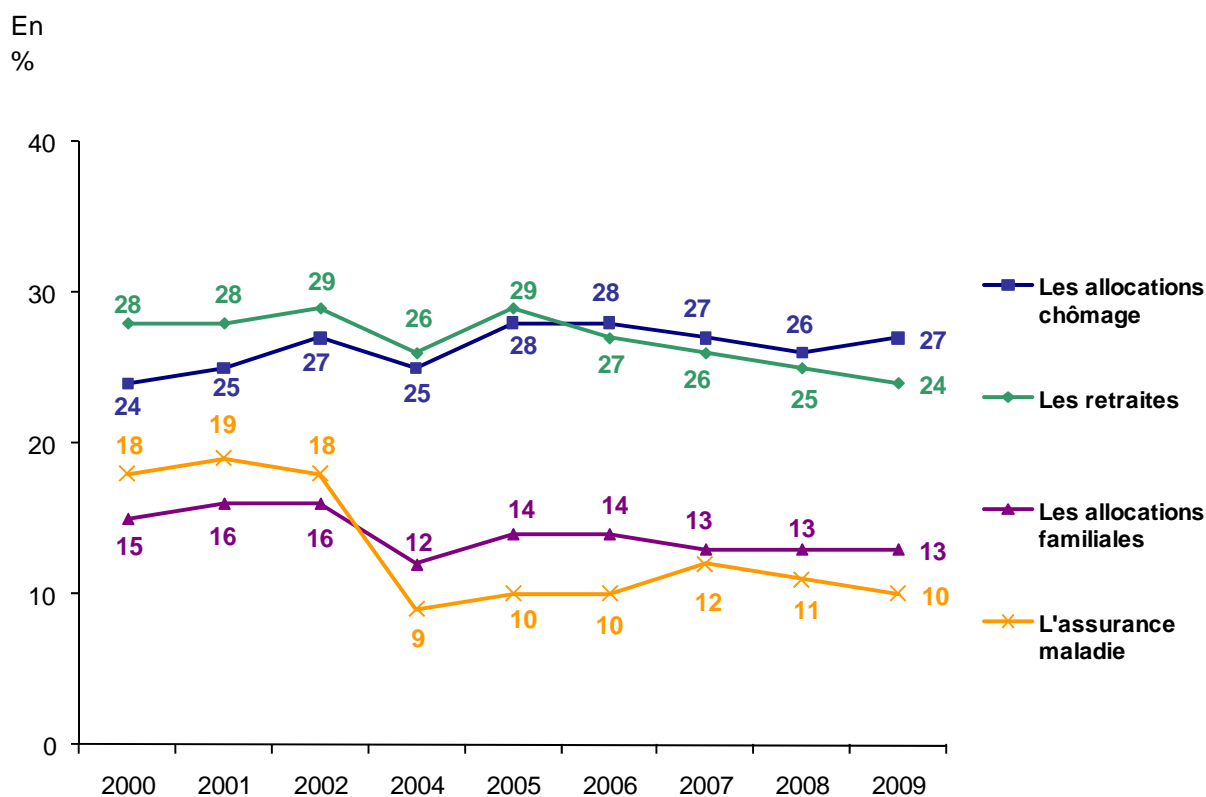
Quel que soit le système de protection sociale - les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales ou l'assurance maladie – les Français considèrent qu'il doit être accessible à tous, sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.

Les Français sont notamment attachés à l'accès aux soins pour tous : 84% considèrent que tout le monde devrait bénéficier de l'assurance maladie.

Si l'universalité du système de protection sociale n'est pas remise en cause, une part non négligeable de Français estime toutefois que les allocations familiales devraient uniquement bénéficier à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir sans (25%). Par ailleurs, un Français sur quatre juge que les allocations chômage et les retraites devraient uniquement bénéficier à ceux qui cotisent (27% et 24%).

Graphique 9 :

Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale
(% devrait bénéficier uniquement à ceux qui cotisent)



Depuis les 4 dernières années, la part de Français estimant que les systèmes de protection sociale, mis à part le système des retraites, doivent uniquement bénéficier à ceux qui cotisent, est relativement constante. En effet, depuis 2005, les Français sont de moins en moins nombreux à juger que la retraite doit uniquement être perçue par ceux qui cotisent : baisse constante de 5 points.

Globalement, les personnes de plus de 65 ans et les retraités sont les plus sévères en ce qui concerne l'accès à ces systèmes de protection sociales.

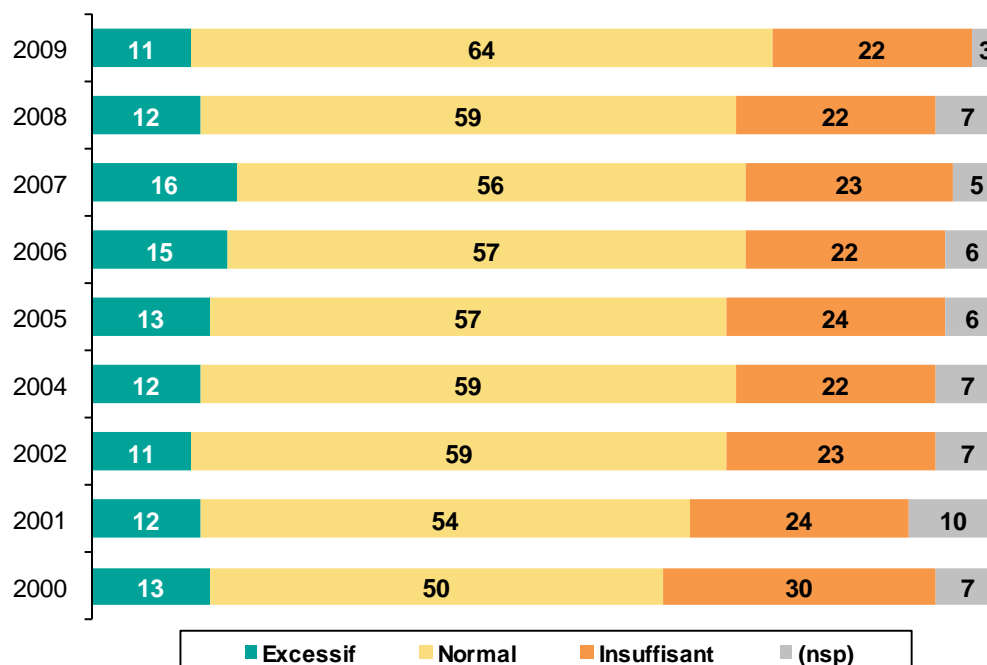
B. Le financement du système de protection sociale

1. Le financement de la protection sociale par l'Etat et les cotisations des entreprises : une adhésion forte au système actuel

Le jugement porté sur la part du revenu consacrée au financement de la protection sociale n'est pas remis en cause. Cette part est jugée davantage légitime cette année.

En effet, près de deux tiers des Français estiment « normal » (64%) que le quart du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale. Les Français sont de plus en plus nombreux à porter cette opinion (+ 8 points depuis 2007) et sont par ailleurs de moins en moins nombreux à juger ce financement excessif (de 16% en 2007 à 11% en 2009).

De plus, une part non négligeable de Français considère même insuffisant ce financement (22%).

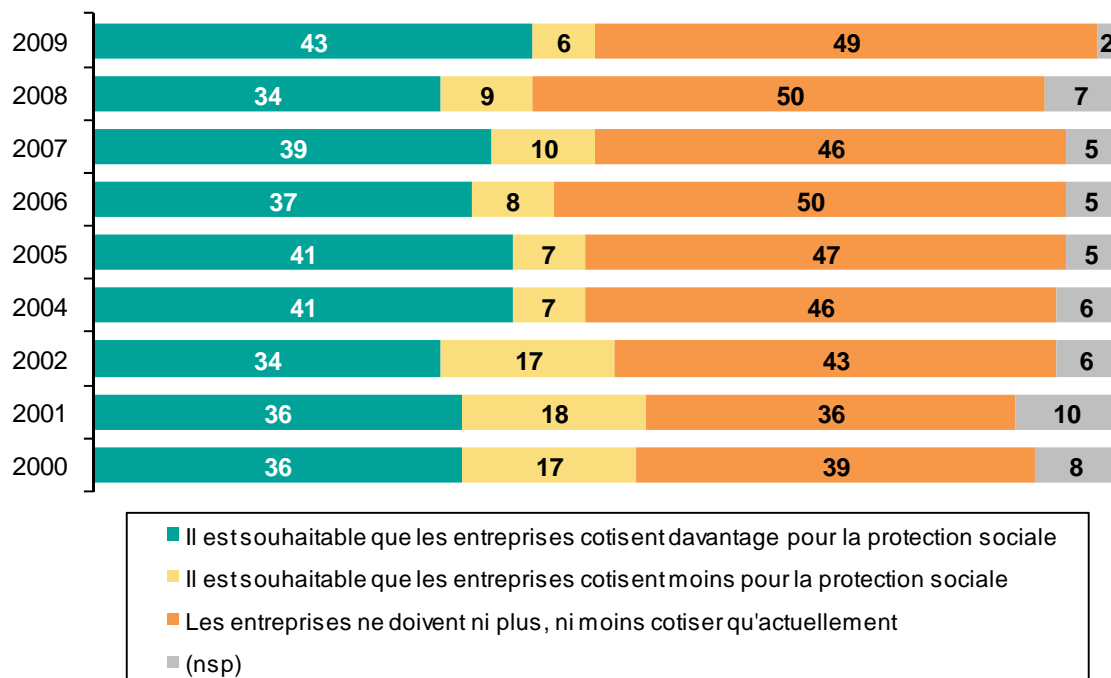
Graphique 10 :**Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale (%)**

Les personnes souhaitant que la part du revenu national consacrée au financement de la protection sociale augmente, appartiennent à un milieu socio-économique défavorisé (personnes bénéficiant du RSA, non diplômés ou personnes ayant de faibles revenus).

Comme les années précédentes, le financement de la protection sociale par les entreprises est jugé convenable pour près d'un Français sur deux : 49% estiment, qu'à l'avenir, les entreprises ne doivent ni plus ni moins cotiser qu'actuellement.

Quasiment la même proportion de Français souhaite au contraire, un financement de la protection sociale plus important de la part des entreprises : 43%. A l'inverse, très peu de Français déclarent souhaiter un financement moindre des entreprises (6%).

Contrairement aux années précédentes, les Français sont aujourd'hui bien plus nombreux à souhaiter un financement plus important de la part des entreprises : 43% contre au maximum 41% en 2004 et 2005. De plus, la tendance à la baisse observée de 2005 à 2008 (de 41% à 34%, soit une baisse de 7 points) est aujourd'hui rompue.

Graphique 11 :**Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises (%)**

2. Un attachement fort aux valeurs publiques de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse

Les Français sont fortement attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse : 92% estiment que le système d'assurance maladie doit rester essentiellement public et 91% pour le système d'assurance vieillesse.

En outre, les Français adhèrent de manière forte à ces systèmes publics puisqu'ils sont 7 sur 10 à être tout fait d'accord sur ce point.

Enfin, cette adhésion est davantage marquée cette année qu'en 2008, notamment sur le fait d'être tout à fait d'accord sur le caractère public de ces protections sociales : plus 7 points pour le système de l'assurance maladie et plus 6 points pour le système de l'assurance vieillesse.

Les salariés du public et les retraités sont les personnes les plus fortement attachées au système de protection sociale public.

3. Des attitudes personnelles réticentes à cotiser davantage ou à voir baisser leurs prestations, cependant moins fortes que les années précédentes

Les Français se montrent donc très attachés au caractère universel de la protection sociale et aux valeurs publiques de ce système. Cependant, comme les années précédentes, la majorité des Français n'est pas prête à titre individuel à cotiser davantage ou à voir baisser leurs prestations en fonction de leur niveau de ressources.

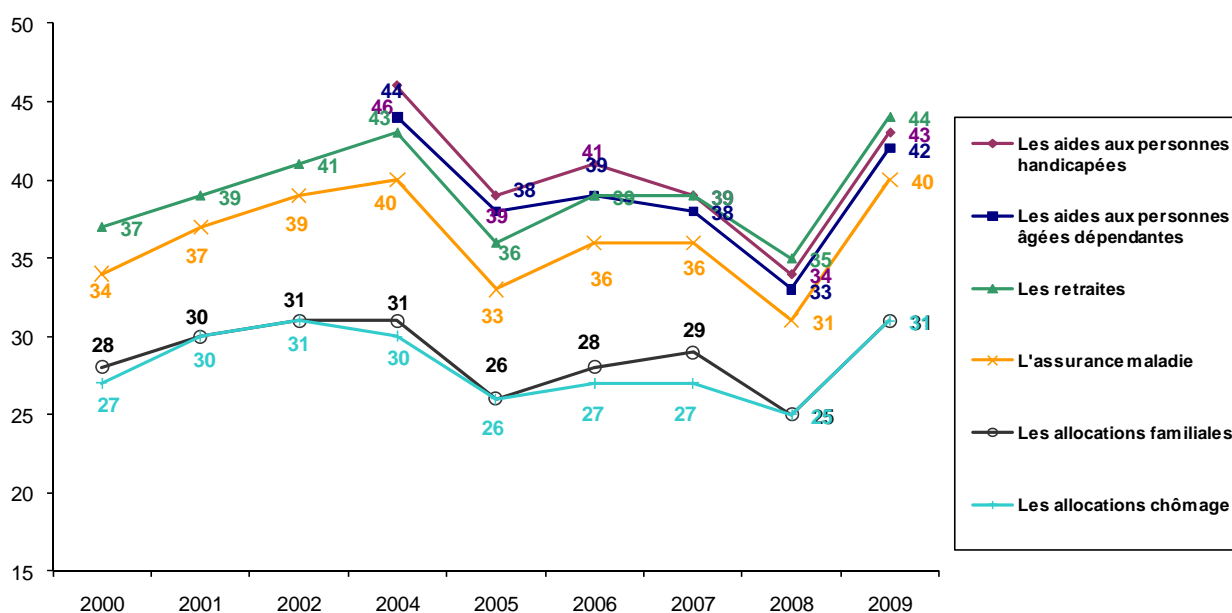
En effet, ils sont très réticents à l'idée de devoir cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation sociale et cela quel que soit le domaine concerné (plus de 5 Français sur 10 formulent une opinion négative sur les six aides sociales présentées). Leur réticence est la plus forte en ce qui concerne les allocations familiales (66%) et les allocations chômage (66%).

Ils sont encore plus réticents en moyenne vis à vis des six aides sociales présentées, à accepter une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de leurs cotisations ou de leurs impôts (plus de 6 Français sur 10).

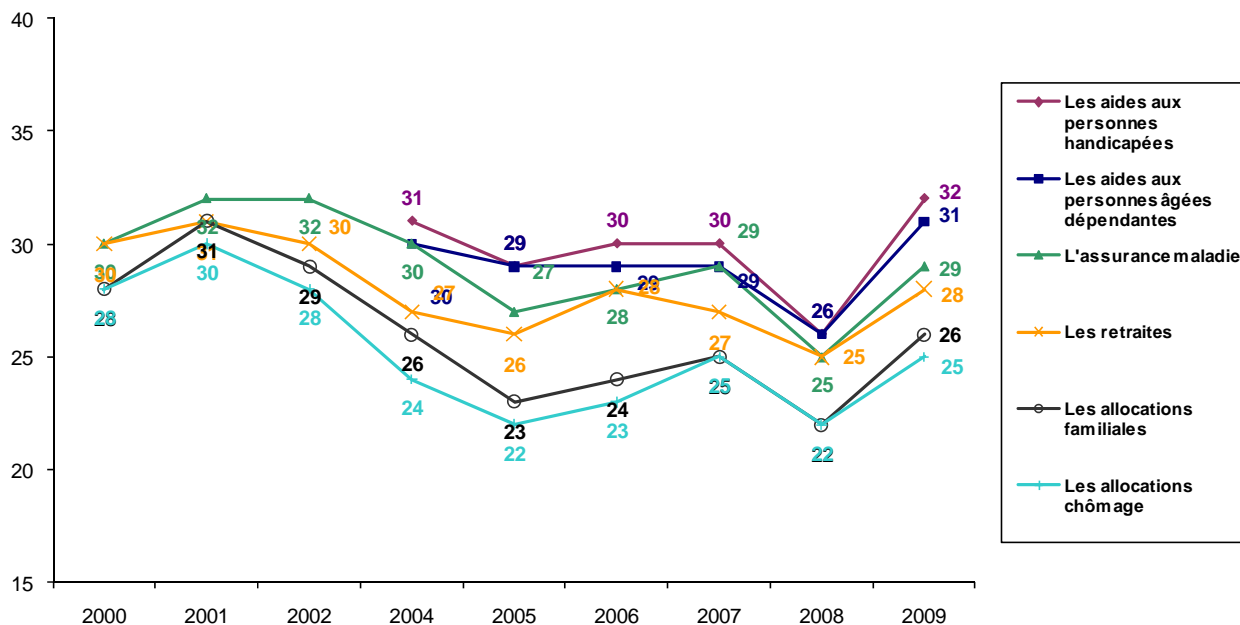
Toutefois, contrairement à la tendance qui se dessinait en 2008, ils sont plus disposés cette année à accepter de cotiser davantage ou de voir baisser leur niveau de prestation quel que soit le domaine de protection sociale.

Graphique 12 :

**Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations
(% Oui)**



**Q90. La disposition à accepter une baisse des prestations en contrepartie
d'une diminution de l'imposition (% Oui)**



III – Les Français et leur santé

A. Perception générale de l'état de santé de la population

1. Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui restent plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens

71% des Français estiment être en bonne santé tandis que 23% d'entre eux jugent leur état général moyen. Depuis le changement d'échelle de réponse opéré lors de la vague 2007, ces proportions restent stables.

Bien que les Français estiment que leur santé personnelle est dans l'ensemble bonne, ils sont davantage sceptiques quant à l'évolution de l'état de santé de leurs concitoyens en général, et ce, de plus en plus : ils sont moins de la moitié (41%, -21 points par rapport à 2000) à percevoir une amélioration de l'état de santé de l'ensemble des Français alors que plus d'un tiers d'entre eux (37%, +3 points par rapport à 2008, +10 points par rapport à 2000) perçoit même une dégradation.

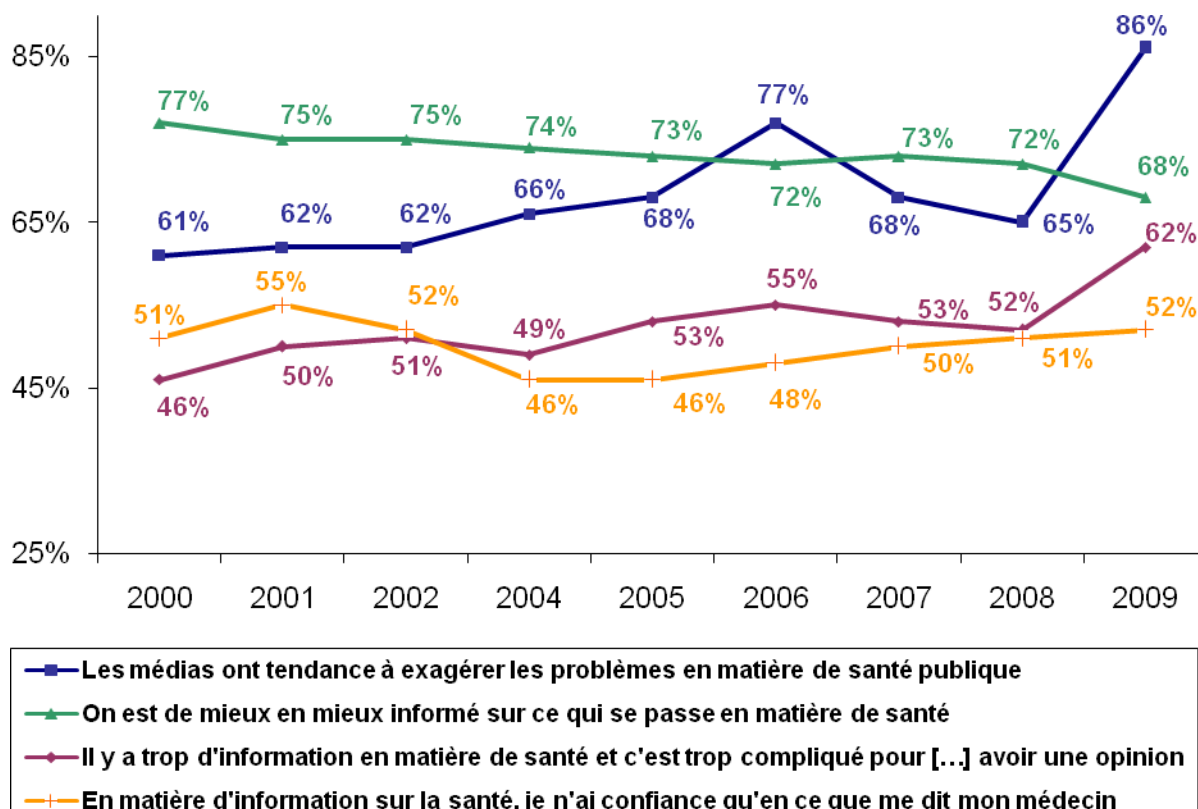
2. Un impact certain de la gestion de l'épidémie de Grippe A sur le sentiment d'être informé en matière de santé

Alors que l'on constatait un recul de la part de Français critiquant l'exagération des problèmes de santé publique par les médias (qui était passée de 77% en 2006, année de pic vraisemblablement relatif à la crise de la grippe aviaire, à 65% l'année dernière), on constate que 86% (+21 points par rapport à 2008) d'entre eux ont déclaré cette année que les médias ont tendance à exagérer les problèmes en matière de santé publique. Ce pic est sans doute à attribuer à la forte communication des médias et du gouvernement quant à l'épidémie de Grippe A.

En outre, la part de ceux considérant que l'on est mieux informé sur ce qui se passe en matière de santé a chuté de 4 points (passant de 72% en 2008 à 68% cette année). Tandis que la part des Français estimant « qu'il y a trop d'informations en matière de santé et c'est trop compliqué pour que l'on puisse vraiment avoir une opinion » a augmenté de 10 points, passant de 52% en 2008 à 62% cette année.

Graphique 13 :

**Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé
(% Plutôt d'accord)**



3. Des Français dans l'ensemble convaincus que le risque zéro n'existe pas

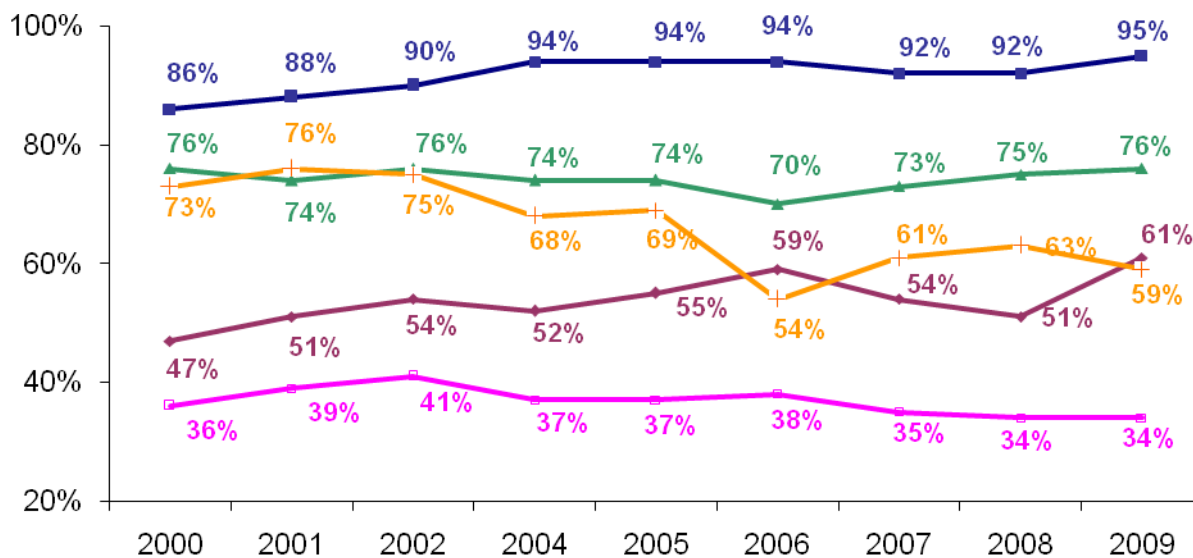
Avec l'expérience des crises sanitaires de ces dernières années, les Français reconnaissent dans l'ensemble que le risque zéro n'existe pas (95%, +3 points par rapport à 2008, + 9 points par rapport à 2000).

Néanmoins, peut-être en lien avec le traitement médiatique de l'épidémie de Grippe A, ils sont nettement plus nombreux que les années précédentes à déclarer qu'« on exagère les problèmes, malgré ce que l'on dit cela va quand même mieux qu'avant » (61% en 2009 contre 51% en 2008, soit une augmentation de 10 points).

De plus, on constate une diminution de la part de Français qui considère que les crises sanitaires résultent du fait que l'« Etat ne contrôle pas suffisamment ce qui se passe » qui passe de 63% en 2008 à 59% cette année (soit une baisse de 4 points).

Graphique 14 :

**Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années
(% Plutôt d'accord)**



- Le risque zero n'existe pas
- ▲ On ne contrôle plus ce que l'on a dans son assiette et cela aura des conséquences graves à terme
- ◆ On exagère les problèmes, malgré ce que l'on dit cela va quand même mieux qu'avant
- ✚ Il y a des crises sanitaires parce que l'Etat ne contrôle pas suffisamment ce qui se passe
- ◻ Les aliments sont en moyenne de meilleure qualité qu'auparavant

B. Perception à l'égard du système de santé

1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon le revenu et le lieu d'habitation

L'égalité d'accès aux soins quel que soit son revenu est reconnue par les Français : 68% d'entre eux sont d'accord avec cette affirmation. Ce sentiment est en augmentation par rapport à l'année dernière (+3 points par rapport à 2008).

Néanmoins, seule une minorité de Français considère qu'il est possible d'avoir la même qualité de soins suivant le lieu d'habitation (38%, +1 point par rapport à 2008) ou son niveau de revenu (37%, -1 point par rapport à 2008).

De plus, seuls 40% (une proportion similaire à ce qui a été observé en 2008) des Français estiment qu'il est possible d'être soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite.

2. Des dépenses de santé jugées normales et nécessaires mais un système perçu comme mal géré

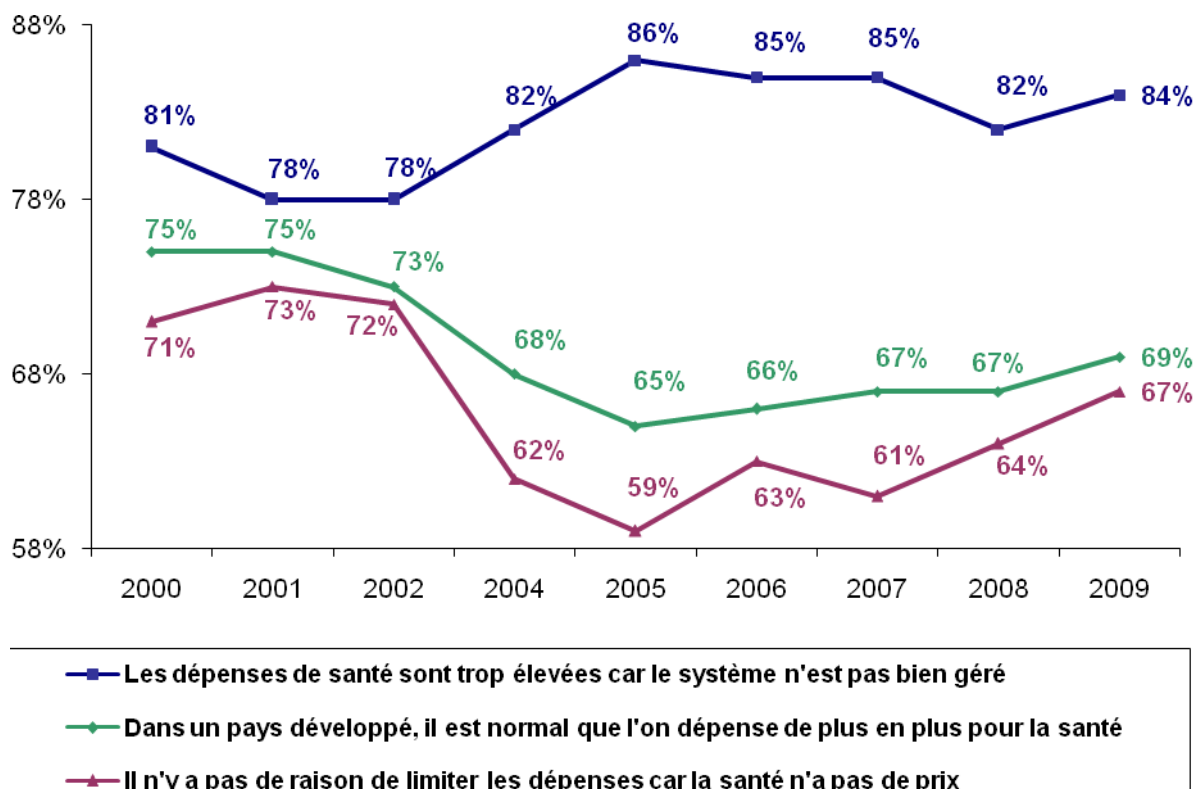
Plus des deux tiers des Français (69%) considèrent qu'il est normal pour un pays développé d'augmenter les dépenses de santé et 67% estiment qu'il ne faut pas limiter ces dépenses car « la santé n'a pas de prix » (+ 3 points par rapport à 2008).

Dans le même temps, 84% des Français imputent à la mauvaise gestion du système le fait que les dépenses de santé sont trop élevées. Alors que cette proportion tendait à diminuer l'année dernière, on constate que la baisse observée ne s'est pas confirmée (+2 points par rapport à 2008).

Notons que seuls 20% des Français estiment que si la Sécurité Sociale n'avait pas le monopole, « ça marcherait mieux » (contre 77% de « plutôt pas d'accord »).

Graphique 15 :

**Q71. La perception des dépenses de santé
(% Plutôt d'accord)**



C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Comme lors des vagues précédentes de ce baromètre, les solutions envisagées pour réduire les dépenses de santé ne bénéficient pas toutes du même degré d'acceptation de la part des Français.

1. Les Français avant tout favorables à ce que les mesures qui viseraient à réduire le déficit touchent les professionnels de santé

Quand il est demandé aux Français de s'interroger sur les solutions concrètes pouvant permettre de réduire les dépenses de santé, les deux mesures qui se dégagent concernent directement les médecins :

- En premier lieu, les Français adhèrent largement à la limitation des tarifs des professionnels de santé étant donné qu'on constate que 85% d'entre eux y sont favorables.

- En second lieu, on observe dans une moindre mesure que près des trois quarts d'entre eux ont cité la modification des habitudes des médecins afin qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams ou des médicaments et des examens moins chers (74% y sont favorables, +1 point par rapport à 2008).

Ensuite, ils sont majoritairement contre la limitation des remboursements de la Sécurité sociale pour certaines prestations (56% y sont opposés) et l'augmentation des cotisations (79% des Français y sont opposés).

Enfin, les Français ne souhaitent pas voir se réduire les prises en charge des longues maladies par la Sécurité sociale (82% d'entre eux y sont opposés).

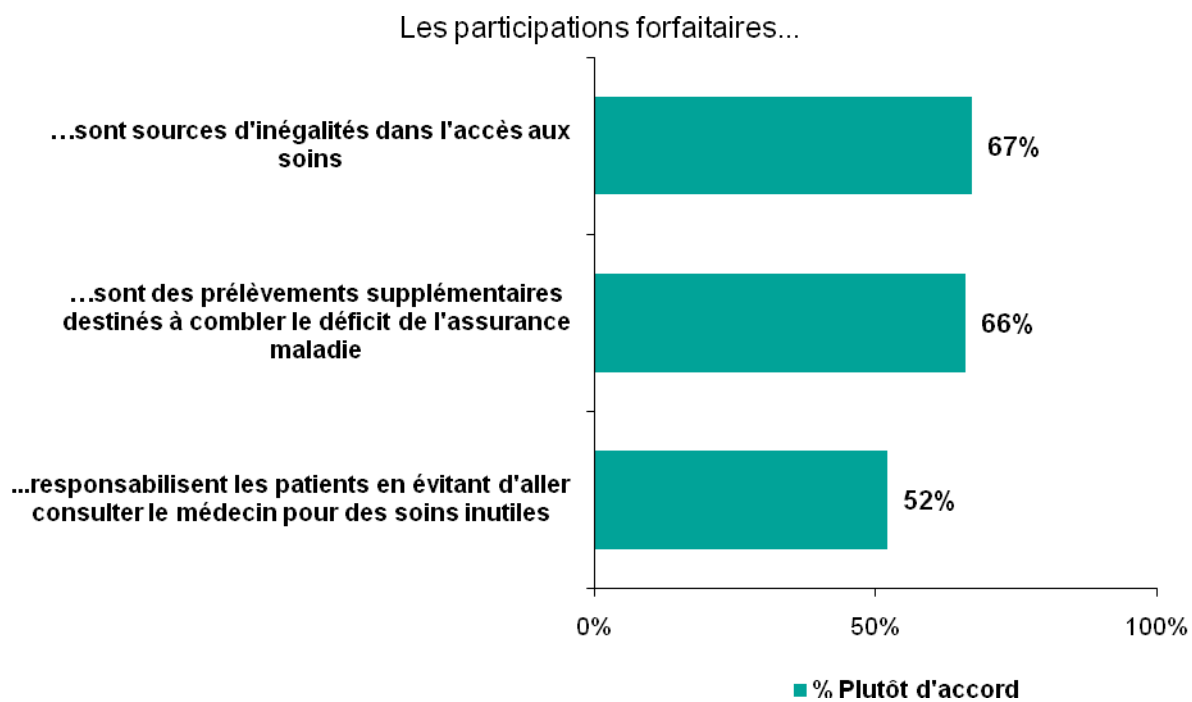
2. Les participations forfaitaires : des mesures toujours perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins

Les Français sont globalement assez critiques à l'égard des participations forfaitaires devant être payées par les patients lors d'actes médicaux et de pharmacie. En outre, une large majorité (67%, -2 points par rapport à 2008) estime que ces participations sont sources d'inégalités d'accès aux soins et qu'elles sont des prélèvements supplémentaires destinés à combler le déficit de l'assurance maladie (66%).

Par ailleurs, les Français sont partagés sur l'effet responsabilisant de telles mesures : seule une faible majorité d'entre eux (52%, +2 points par rapport à 2008) considère que ces participations forfaitaires responsabilisent les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles, contre 47% qui ne sont pas d'accord avec cette idée.

Graphique 16 :

Q77. La perception des participations forfaitaires



IV – Famille et politique familiale

A. Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes

1. L'amélioration des conditions de logement : l'attente jugée prioritaire pour les Français dans le domaine de la politique familiale

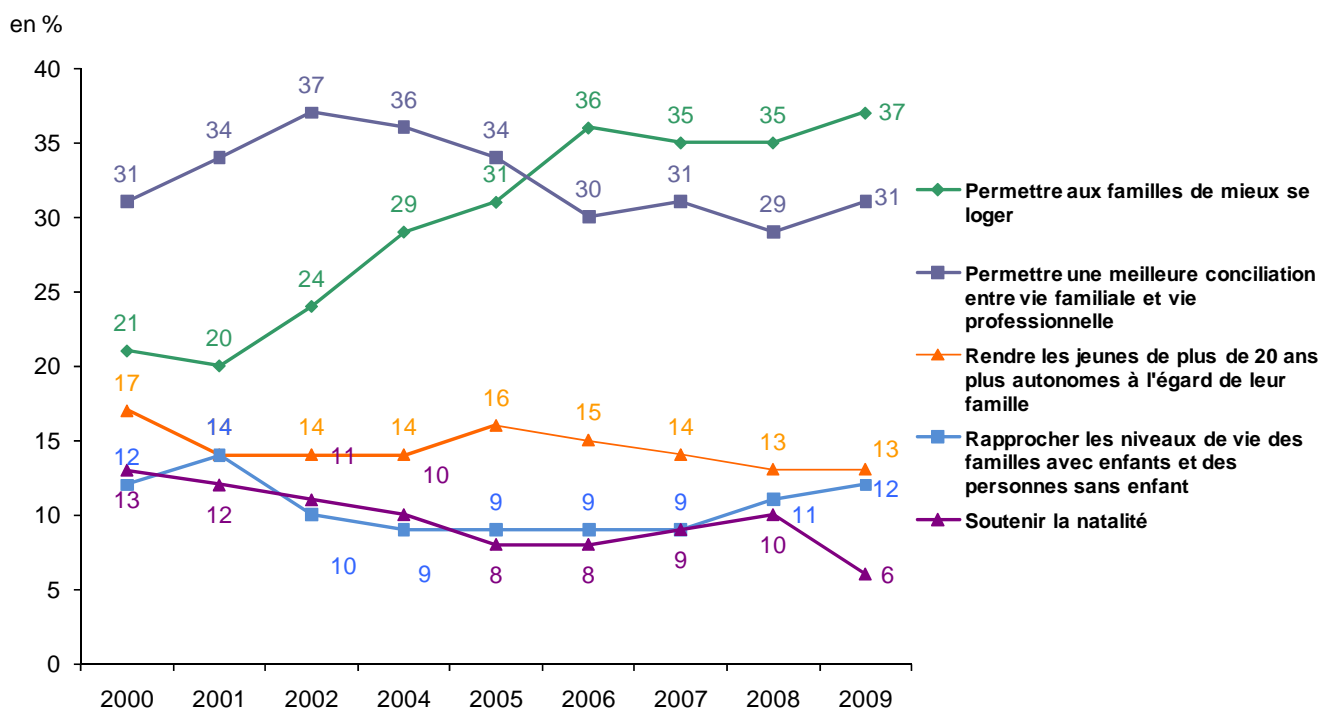
L'attente prioritaire des Français dans le domaine de la politique familiale porte depuis 2006 sur l'amélioration des conditions de logement (37%). Cette attente est d'ailleurs de plus en plus forte : si aujourd'hui plus d'un tiers souhaite que la politique familiale améliore les conditions de logement, ils n'étaient que 20% en 2001.

Une meilleure conciliation entre vie de famille et vie professionnelle est également souhaitée dans le domaine de la politique familiale : 31% la jugent prioritaire.

L'attente d'améliorations des conditions de logement est notamment soulevée par les personnes de moins de 30 ans (46% vs 34% des plus de 30 ans), celles à la recherche d'un emploi (43%), les moins diplômées (42%) et les locataires (41% vs 32% des propriétaires).

Graphique 17 :

Q63. Souhait de l'objectif prioritaire de la politique familiale (%)



2. Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes

Comme observé les années précédentes, la majorité des Français considère que les familles aux revenus les plus modestes sont à aider prioritairement (47%). En outre, l'aide à ces familles est jugée bien plus prioritaire que celle à apporter aux familles monoparentales (21%) et aux familles nombreuses (11%).

3. L'insertion des jeunes, toujours prioritaire

Parmi les différentes actions présentées en ce qui concerne les objectifs prioritaires à mener auprès des jeunes, un Français sur deux juge prioritaire le renforcement des dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification (50%).

Cette attente a, depuis 2004, été jugée prioritaire pour au moins un Français sur deux au détriment de tout autre type d'actions.

L'aide à apporter aux jeunes pour le logement est ainsi jugée moins prioritaire malgré une proportion non négligeable qui la relève (23%).

Le prolongement des allocations familiales au-delà de 20 ans semble constituer une mesure mineure (14%), de même que le développement des déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans (7%), et l'aide financière directe aux jeunes (6%).

La mise en place d'un dispositif d'insertion est donc largement préférée à une aide financière apportée aux jeunes ou aux familles.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

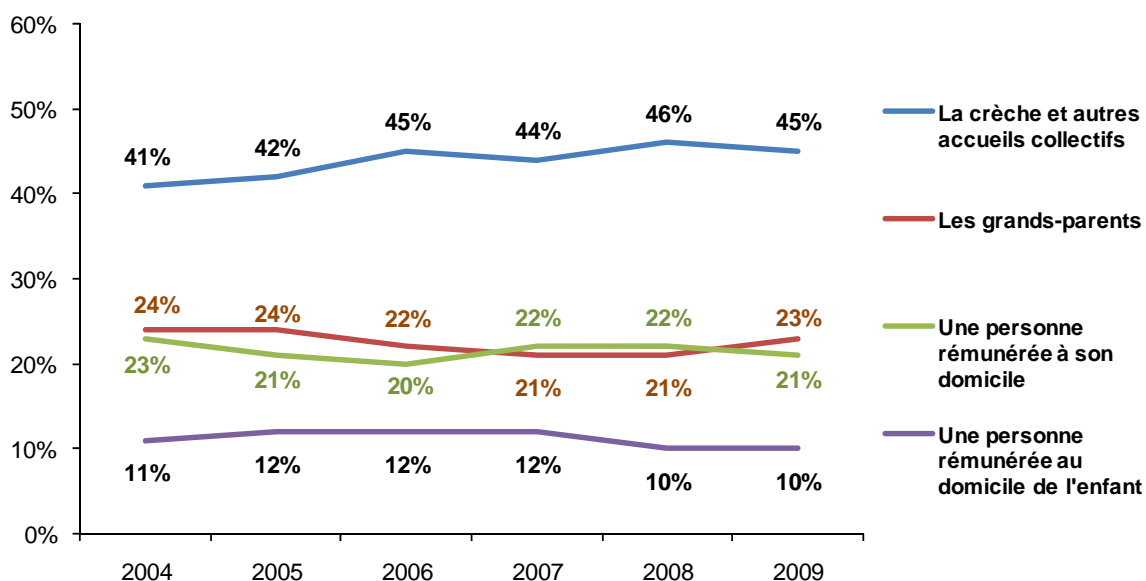
1. Les accueils collectifs, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge

En dehors des parents, pour 45% des Français, le mode de garde jugé le plus bénéfique pour les enfants en bas âge est la crèche ou les autres accueils collectifs. Les grands-parents et les assistantes maternelles sont, à niveau équivalent, les deux autres modes de garde jugés les plus bénéfiques (par respectivement 23% et 21% des Français). Les personnes les plus concernées – les parents – ont une préférence significative pour une garde chez une assistante maternelle (27%).

L'opinion des Français à l'égard de ces modes de garde a peu évolué par rapport aux années précédentes. Toutefois, en comparaison à l'année 2004, les Français sont plus nombreux à adhérer à un mode de garde collectif (+ 4 points).

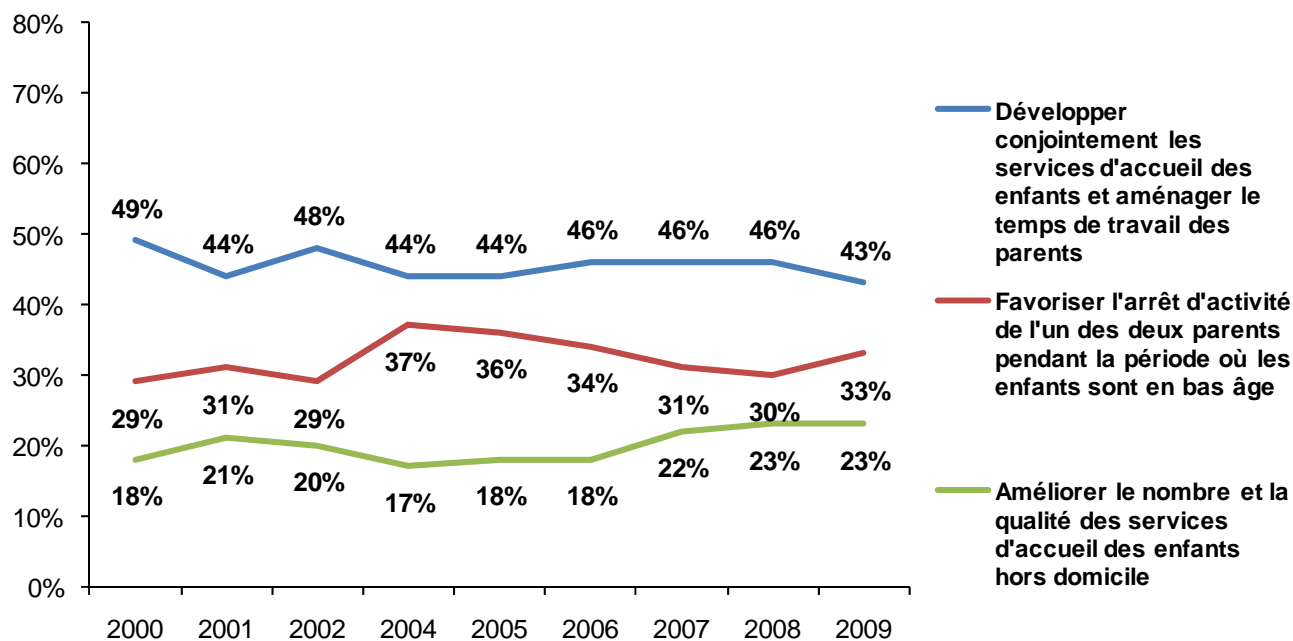
Graphique 18 :

Q66. Le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge



Comme les années précédentes, les Français sont plus nombreux à souhaiter le développement conjoint des services d'accueil des enfants et de l'aménagement du temps de travail des parents (43%) devant l'action consistant à favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge (33%).

Cependant, alors qu'ils étaient depuis 2004 de moins en moins nombreux à juger prioritaire l'arrêt d'activité d'un des deux parents, les Français sont, cette année, davantage favorables à cette action (+3 points en un an) au détriment d'un développement conjoint des services d'accueil des enfants et de l'aménagement du temps de travail des parents (-3 points en un an).

Graphique 19 :**Q67. Le souhait prioritaire en matière de garde d'enfant en bas âge**

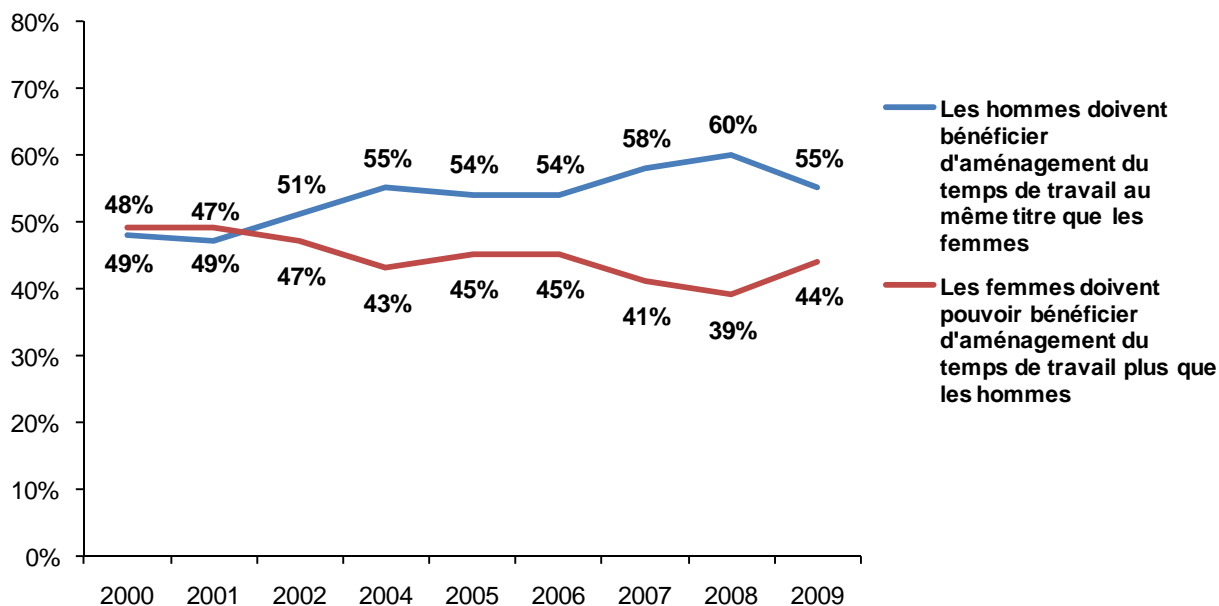
2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions qui sont relativement partagées

La majorité des Français (55%) estime que les hommes doivent bénéficier d'aménagements du temps de travail au même titre que les femmes (contre 44% qui avancent que les femmes doivent en bénéficier plus que les hommes).

Depuis 2006, les Français étaient de plus en plus nombreux à juger que le partage de l'aménagement du temps de travail entre les pères et les mères devait être respecté (+6 points de 2006 à 2008) au détriment d'un aménagement du travail uniquement pour les mères.

Cette tendance est rompue cette année : l'aménagement du travail uniquement pour les femmes semble être plus important aujourd'hui pour les Français que les années précédentes : + 5 points par rapport à 2008. On retrouve ainsi le niveau observé dans les années 2004 - 2006.

Ces opinions varient notamment en fonction de l'âge des Français. Ainsi, les personnes de moins de 35 ans sont significativement plus nombreuses à penser que l'aménagement du temps de travail doit être indépendant du sexe (64% vs 52% des plus de 35 ans).

Graphique 20 :**Q68. Evolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes**

Enfin, concernant la durée du congé maternité, la majorité des Français estime qu'elle est suffisante (57%) - *la durée du congé maternité est de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant et de 26 semaines à partir du troisième.*

Toutefois, cette durée est trop courte pour plus d'un tiers des Français (38%). Cette critique est plus répandue auprès des personnes les plus concernées : les femmes (43%), les personnes de moins de 35 ans (46%) et les parents d'enfants de moins de 18 ans (49%).

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

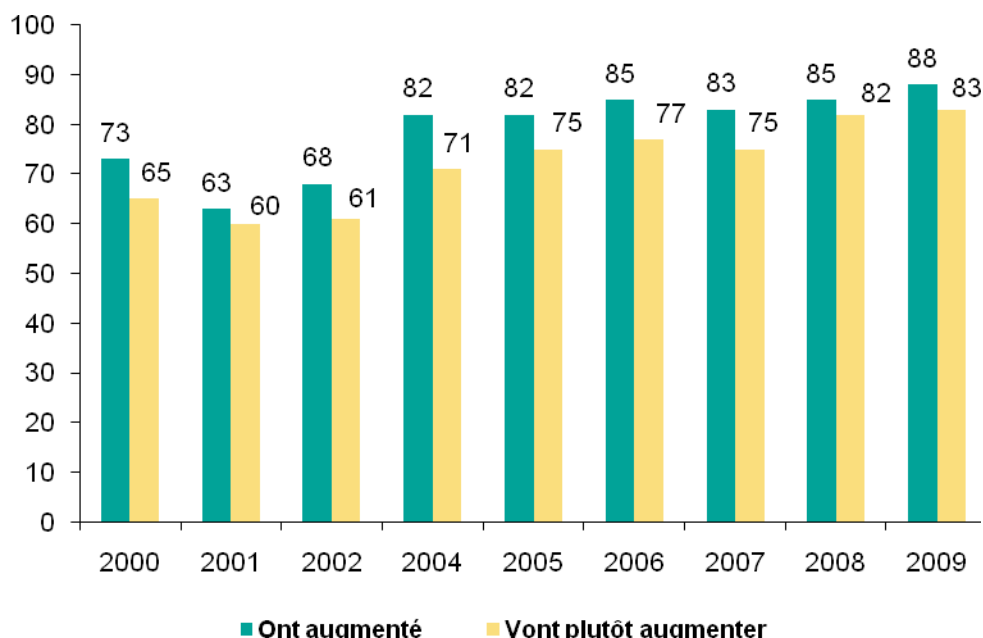
1. Des Français toujours plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté

Près d'un an après la chute de Lehman Brothers, le pessimisme des Français à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion en France atteint un niveau encore jamais observé depuis le début de ce baromètre, confirmant une vision globale d'une France qui se paupérise :

- Près de 9 Français sur 10 (88%) estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans. Les Français n'ont jamais été aussi pessimistes depuis l'an 2000. On observe une hausse de 25 points par rapport à 2001, année lors de laquelle on a constaté le niveau de pessimisme le plus bas avec *seulement* 60% de Français considérant que le niveau de pauvreté et d'exclusion avait augmenté.
- L'inquiétude des Français vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté en France atteint elle aussi son score le plus élevé depuis l'an 2000 : plus de 8 Français sur 10 (83%) pensent que la pauvreté et l'exclusion augmenteront dans le futur (+23 points par rapport à 2001).

Graphique 21 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir (%)



Par ailleurs, les symboles de la pauvreté restent stables par rapport aux années précédentes. Les Français perçoivent toujours avant tout la pauvreté et l'exclusion au travers du fait de ne pas manger

à sa faim (85% de citations) et de ne pas avoir de logement (80% de citations), puis, dans une moindre mesure, de ne pas pouvoir se soigner (59% de citations). Ensuite, pour moins d'un quart des Français, être pauvre ou exclu, c'est être au chômage depuis plus de deux ans (22%), élever seul ses enfants avec de faibles ressources (19%), avoir un emploi précaire (12%), travailler à temps plein avec un salaire très faible (11%), être allocataire du RSA (6%) ou avoir une pension sans pouvoir travailler (5%).

2. Une pauvreté multifactorielle essentiellement conjoncturelle

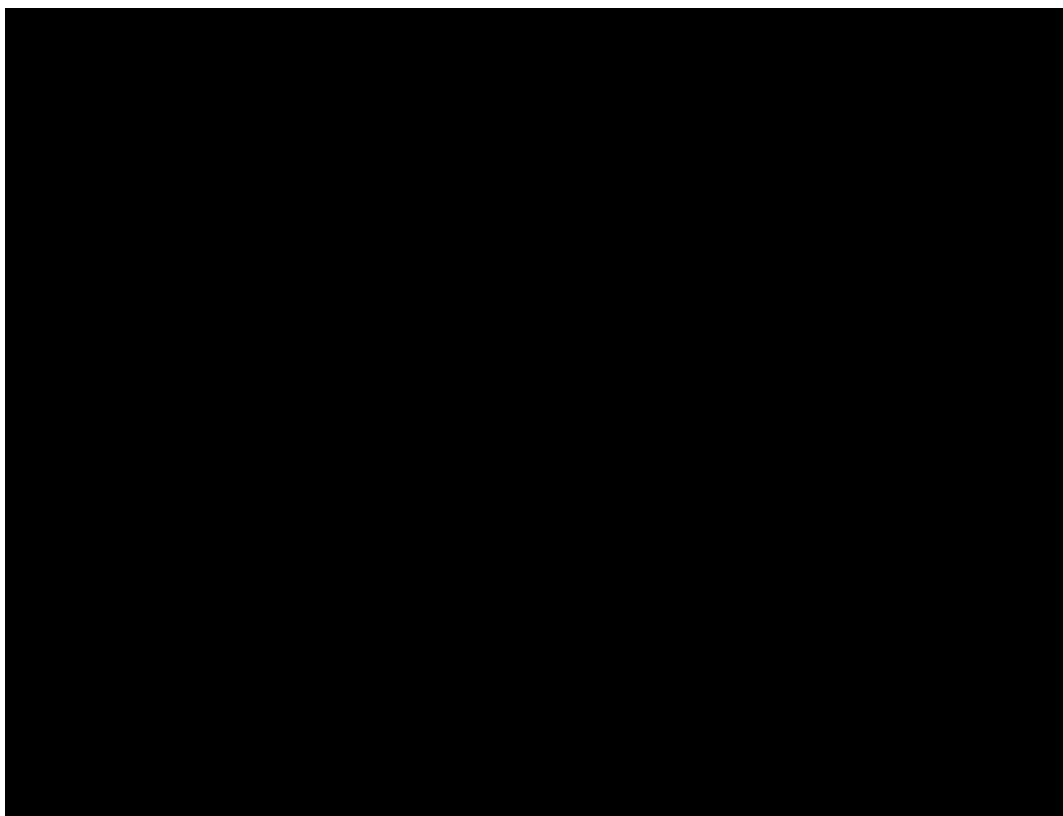
Comme pour les années précédentes, les principales raisons qui expliquent pour les Français la pauvreté et l'exclusion sont attribuées à des causes d'ordre économique : les licenciements des entreprises (91% de citations, +3 points par rapport à 2008, +8 points par rapport à 2007) et le surendettement (84%, +3 points par rapport à 2008) apparaissent ainsi comme les deux principales causes de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans une moindre mesure, les Français expliquent également la pauvreté et l'exclusion par le fait qu'il n'y a plus assez de travail pour tout le monde (69% de citations, +4 points par rapport à 2008, +13 points par rapport à 2007) ou que certains n'ont pu bénéficier d'aides de leur famille (67% de citations, +2 par rapport à 2008, +8 points par rapport à 2007). 58% des Français attribuent par ailleurs la pauvreté et l'exclusion au manque de chance (+3 points par rapport à 2008, +8 points par rapport à 2007).

Mis à part le manque de volonté de travailler qui a perdu 3 points dans l'année (-5 points depuis 2007), l'ensemble des autres causes perçues comme responsables de la pauvreté et de l'exclusion ont, en moyenne, augmenté de 3 points par rapport à 2008 et de 7 points par rapport à 2007.

Graphique 22 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion (%)



3. Contrairement aux années précédentes, des types de populations davantage exposées au risque de pauvreté nettement plus connus

Bien que 64% des Français (-2 points depuis 2008) considèrent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, 81% d'entre eux se prononcent lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur les catégories d'âges des populations les plus exposées.

Contrairement aux années précédentes, on constate que la part de ceux déclarant que personne en particulier n'est concerné par les risques d'exclusion et de pauvreté a diminué de moitié (en passant de 40% à 17% de l'échantillon, soit une baisse de 23 points depuis 2008).

En un an, l'image de la personne pauvre ou exclue s'est ainsi largement repandue et cristallisée. Ainsi, bien que les Français n'ont pas tous la même idée des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté, une majorité relative d'entre eux (39%) estime que les jeunes âgés de 18 à 34 ans (+ 11 points par rapport à 2008) sont les plus exposés contre 16% pour les 35-49 ans, 16% pour les 50-64 ans et 10% pour les 65 ans et plus.

Quant au sexe des personnes les plus susceptibles d'être touchées par l'exclusion et la pauvreté, les Français sont également très nettement plus tranchés que les années précédentes. En effet, 40% d'entre eux déclarent que ce sont les femmes qui sont les plus enclines à se retrouver pauvres ou exclues (+14 points par rapport à 2008), contre 25% pour les hommes (+4 points par rapport à 2008). Des plus 35% des Français déclarent qu'homme et femme sont égaux face à l'adversité (contre 52% en 2008, soit une diminution de 17 points).

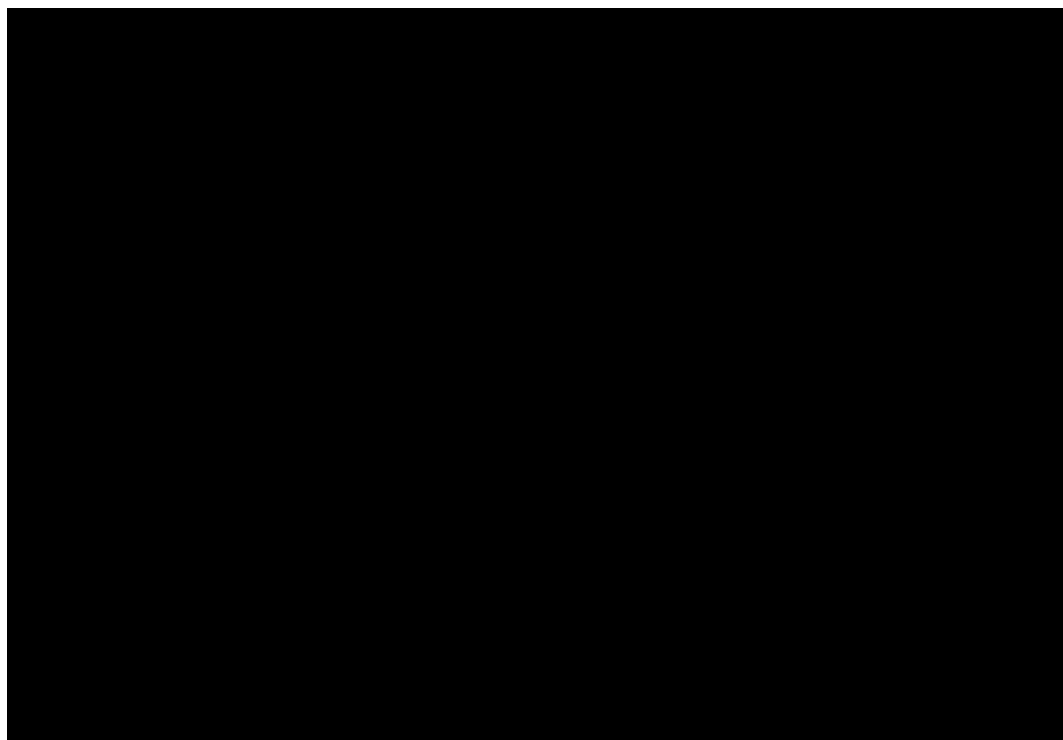
Par ailleurs, on note comme les années précédentes une corrélation entre les catégories d'âge des populations citées et les caractéristiques des répondants : les moins de 30 ans associent davantage les plus jeunes à la pauvreté et inversement pour les personnes plus âgées.

4. Le coût perçu de la vie en constante augmentation

Depuis le début de ce baromètre, l'avis des Français quant au montant dont doit disposer au minimum un individu pour vivre ne cesse d'augmenter. Ainsi, alors que 19% des Français estimaient en l'an 2000 que moins de 750 euros par mois étaient suffisants pour vivre, ils ne sont plus que 3% à l'affirmer en 2009 (-16 points par rapport à l'an 2000) et inversement, alors qu'ils étaient 10% à considérer que plus de 1300 euros par mois étaient nécessaires pour vivre en l'an 2000, ils sont aujourd'hui une majorité d'entre eux à l'estimer (50%, +40 points par rapport à l'an 2000).

Graphique 23 :

Q31. Le montant minimum nécessaire à un individu pour vivre par mois (%)



ffisant

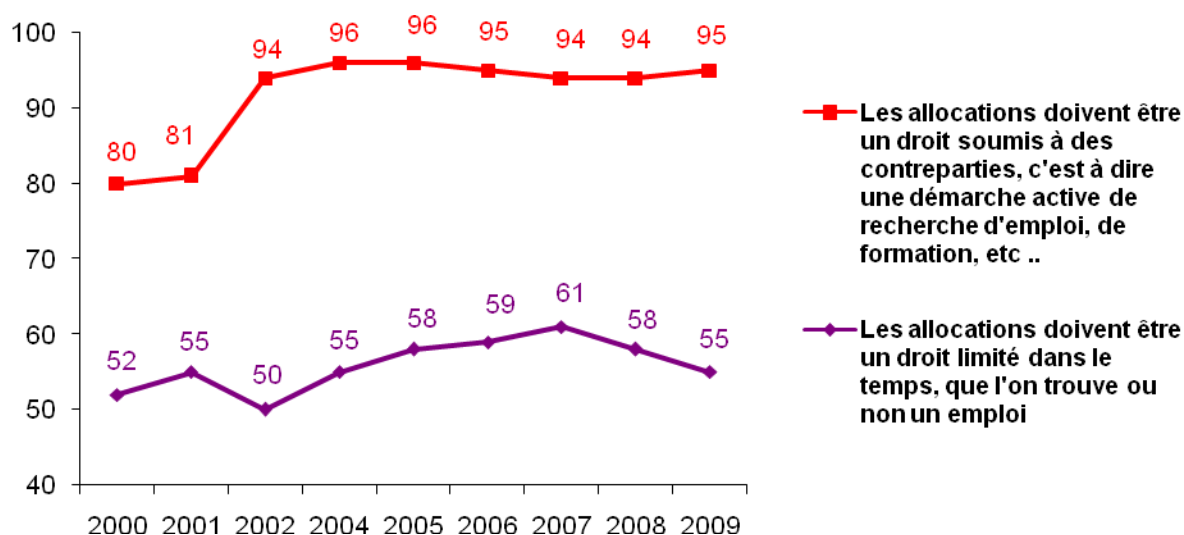
Trois quarts des Français (qui dans l'ensemble ne connaissent pas le montant du RSA, seulement 13% d'entre eux donnant spontanément le montant exact à 50 euros près) estiment qu'il faut augmenter le montant du RSA (+6 points par rapport à 2008 lorsqu'il s'agissait du RMI).

2. Des allocations chômage devant être soumises à contreparties

Les Français restent très exigeants à l'égard des modalités d'attribution des allocations chômage et considèrent quasiment tous (95%) que celles-ci doivent être soumises à des contreparties.

Graphique 24 :

Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage
(% Oui)



Suite à la baisse d'enthousiasme observée l'année dernière quant aux diverses contraintes qui pourraient s'appliquer aux titulaires d'allocations chômage (qui atteignaient alors leur score le plus bas depuis le début du baromètre en 2000) on constate que, mis à part la contrainte portant sur l'acceptation des emplois qui leur sont proposés, les Français ont retrouvé leur exigence des années précédentes.

En premier lieu, la contrepartie pour les allocataires la plus souvent approuvée reste d'« effectuer un stage de formation » (94%, +5 points par rapport à 2008). Ensuite, dans une moindre mesure, les Français sont également favorables à ce que les allocataires « participent à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration » (74%, +7 points).

Enfin, arrivant à son niveau le plus bas depuis le début de ce baromètre, le fait d'« accepter les emplois proposés » a été cité par 61% des personnes interrogées (-4 points par rapport à 2008).

La limitation dans le temps des indemnités, que l'allocataire retrouve ou non un emploi, continue par ailleurs à diviser l'opinion, une faible majorité de Français étant toujours majoritairement favorable à cette limitation (55%, -3 points par rapport à l'an dernier). Ce score qui était en augmentation constante de 2002 à 2007 retrouve cette année son niveau de 2004.

Ainsi, le chômage reste une préoccupation importante pour les Français qui sont toujours en demande d'une grande exigence quant aux modalités d'attribution de l'allocation chômage.

3. L'Etat : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité

Comme les précédentes années, l'Etat est cité par une nette majorité de Français comme l'acteur principal qui doit prendre en charge les personnes en difficulté sociale (88%, +4 points par rapport à 2008). Cette opinion est davantage exprimée par les chômeurs (91%) et les personnes de nationalité étrangère (94%).

Ensuite, les Français estiment que ce sont les collectivités locales (60%, +1 point) qui doivent prendre en charge les personnes en difficulté, puis dans de moindres mesures les familles (19%, -3 points) ou les associations (16%, -2 points par rapport à 2008).

VI – Retraites et dépendances

A. Les Français et les retraites

1. Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite et prêts à prolonger leur activité au-delà de 60 ans pour augmenter leur pension

L'idée d'une paupérisation des retraités s'impose désormais chez les Français, et très majoritairement. Ils sont désormais 58% à estimer que le niveau de vie des retraités est moins bon que la moyenne des Français. Cela représente une hausse de 10 points par rapport à l'an dernier, ce qui est la plus forte proportion de pessimistes depuis la création du baromètre en 2000. Cette proportion a d'ailleurs quasiment doublé en sept ans. A l'inverse, et de façon logique, les Français sont désormais une minorité (41%) à considérer que le niveau de vie des retraités est actuellement le même ou plus élevé que celui de l'ensemble de la population (17% « meilleur », 24% « identique »). Le recul atteint 9 points par rapport au baromètre 2008 et 14 points par rapport à 2007.

Ce pessimisme macro vis-à-vis du niveau de vie des retraités, s'il se ressent sur la perception micro de sa propre situation en tant que futur retraité, évolue moins vite. Celle-ci était déjà bien sombre il est vrai : 65% des non retraités considèrent, en effet, qu'une fois à la retraite leur niveau de vie sera moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population (-3 points) contre 9% seulement qui l'espèrent meilleur (-1 point) et 23% identique (+1 point). Comme l'année dernière, et de manière encore plus marquée, ce sont moins les jeunes que les classes d'âge d'actifs qui sont les plus pessimistes (70% de réponses « moins bon » auprès des 35-49 ans tandis que les moins de 30 ans sont en dessous de la moyenne). Les actifs apparaissent en effet très inquiets (67%) et parmi eux, plus on descend dans les statuts socioprofessionnels, plus l'inquiétude grandit : cadres, 55%, profession intermédiaires, 67%, employés, 70% et ouvriers, 72%.

Le souhait et l'anticipation de l'âge auquel ils pourront prendre leur retraite n'a pas bougé non plus en moyenne depuis l'an dernier. Semblant intégrer les éléments du débat de ces dernières années sur les retraites, les Français souhaitent prendre leur retraite plus tard qu'il y a 5 ans : l'âge moyen a ainsi augmenté de 3 ans depuis 2000, et est passé de 56 ans à 59 ans. Bien que la moyenne ne bouge pas, on observe un changement symboliquement essentiel : la majorité des personnes interrogées répondent désormais qu'elles souhaitent prendre leur retraite entre 60 et 64 ans, envisageant donc d'aller au-delà de l'âge légal de 60 ans. La part des « NSP » a fondu sur cette question : elle est passée de 11% à 3%.

Un constat qui se retrouve pour l'âge de retraite envisagé, il a augmenté ces dernières années passant à 64 ans contre 63 ans en 2006.

La moitié des Français (50%), hors retraités, estime désormais qu'elle prendra sa retraite à 65 ans et plus. Cette part de la population a progressé de 7 points par rapport au dernier baromètre. On constate également sur cet item une nette diminution du nombre d'indécis (11% contre 25% dans l'enquête 2008).

Ce net recul de l'incertitude se retrouve de manière encore plus marquée lorsqu'on interroge les Français sur le moment souhaité de prise de retraite par rapport au montant atteint de leur pension.

Ils ne sont plus que 5% à ne pas répondre contre 30% lors de l'enquête 2008. Une majorité désormais très nette de 60% répond qu'elle aimerait prendre sa retraite au moment où elle pourra bénéficier d'une retraite à taux plein (+17 points). Les ouvriers en particulier (64%), 21% aimeraient partir plus tard (pour augmenter leur pension) et 14% plus tôt (quitte à avoir une pension plus faible). Cette question - qui bénéficie pour la première fois d'un rappel historique - permet de noter que l'équilibre entre impératif économique et aspiration à une qualité de vie meilleure penche aujourd'hui clairement du côté du premier. Notons que la volonté de prolonger son activité est partagée par toutes les catégories professionnelles tandis que la volonté de départ anticipé est plutôt exprimée par les cadres et professions intermédiaires (respectivement 17 et 18%).

Cette préoccupation sur le niveau de la pension se retrouve d'ailleurs dans les réponses à la question sur la baisse de revenu acceptable au moment du départ en retraite. Une majorité relative de 34% estime qu'aucune baisse de revenu n'est acceptable au moment du départ à la retraite. 27% évalue cette baisse à 10%, 25% à 20%, 11% à 30%. Au-delà de 30%, la baisse devient inacceptable puisque pratiquement aucune personne ne répond 40% et aucune pour 50% et plus.

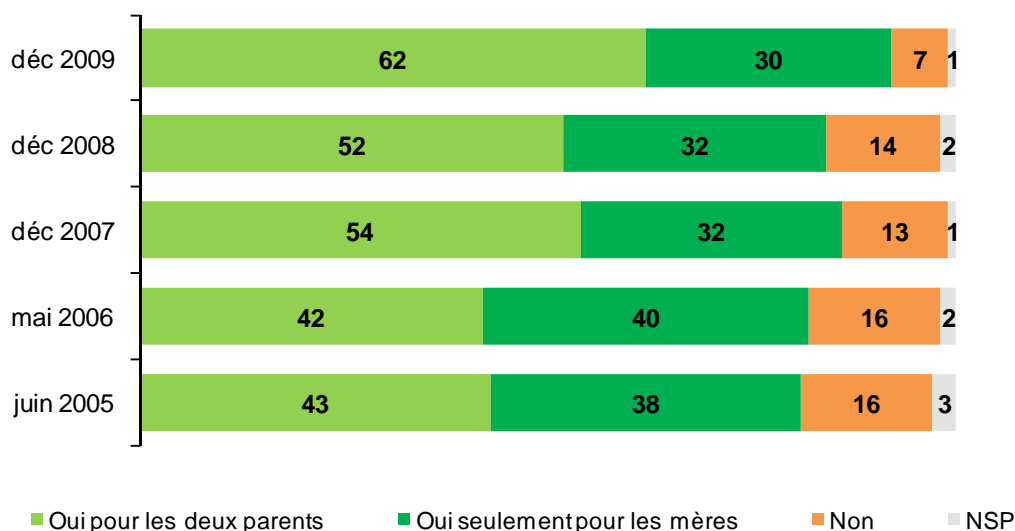
2. Les modalités déterminant les retraites : forte légitimité de la parentalité, une pension de réversion pour tous les veufs et veuves, un départ à la retraite plus tôt pour les carrières longues et les ouvriers

- **Le fait d'avoir élevé des enfants : critère plus légitime que jamais pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite**

Le fait d'avoir élevé des enfants est un argument difficilement attaquable quand il s'agit d'offrir des avantages au moment de la retraite : 92% des Français sont d'accord. La baisse de 2 points observée lors de la dernière vague n'a pas eu de lendemain. Au contraire, le score de cette réponse a augmenté de 8 points.

Par ailleurs, les résultats de cette enquête confortent de manière flagrante l'important mouvement d'opinion observé sur l'égale légitimité de chacun des deux parents à en bénéficier. Selon 62% des interviewés, ces avantages doivent en effet être les mêmes pour les deux parents (+10 points). Cette opinion avait déjà connu une forte hausse en 2007 (+10 points également) devenant alors majoritaire au sein de la société française.

L'idée que les avantages soumis au fait d'avoir élevé des enfants puissent être revendiqués par la mère comme par le père est partagée par toutes les classes d'âge tandis que la priorité aux mères perd encore du terrain auprès des nouvelles générations (19 % des moins de 35 ans contre 39% des plus de 50 ans).

Graphique 25 :**Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré par le fait d'avoir élevé des enfants (%)**

- **Le fait d'avoir travaillé plus jeune reste légitime pour partir à la retraite plus tôt**

Alors que les Français n'étaient qu'une bonne moitié à estimer jusqu'à la loi dite Fillon de 2003 que les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt, ils sont désormais 86% à considérer cela normal. Nous observons toutefois une légère baisse (-2 points) au profit de ceux qui considèrent qu'il est normal que tout le monde parte à la retraite au même âge. Une évolution à surveiller l'année prochaine.

- **Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories progresse de manière significative**

Les Français sont désormais 46% à considérer que les cadres doivent cotiser plus longtemps que les ouvriers car ils ont une espérance de vie de quatre ans plus longue. La progression est notable par rapport au dernier baromètre : +8 points. Ils ne sont plus qu'une courte majorité (51%) à estimer que les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite, contre 57% l'année précédente.

- **La définition des modalités d'attribution de la pension de réversion reste extensive**

La conviction que la pension de réversion est attribuée en France sans condition de ressource ni d'enfant à charge ni de limite dans le temps reste forte : 61% des Français la partagent (68% des 50 ans et plus). Mais cette proportion est en baisse de 6 points par rapport à la dernière enquête. La proportion de ceux qui répondent que des conditions de ressources existent s'établit désormais à

20% (+4 points), 11% pour les enfants à charge (+4 points également) et 6% pour la limitation de durée (même niveau qu'en 2008). Précisons toutefois que dans sa formulation, cette question renseigne moins sur l'approbation d'un tel objectif que sur sa connaissance par les Français.

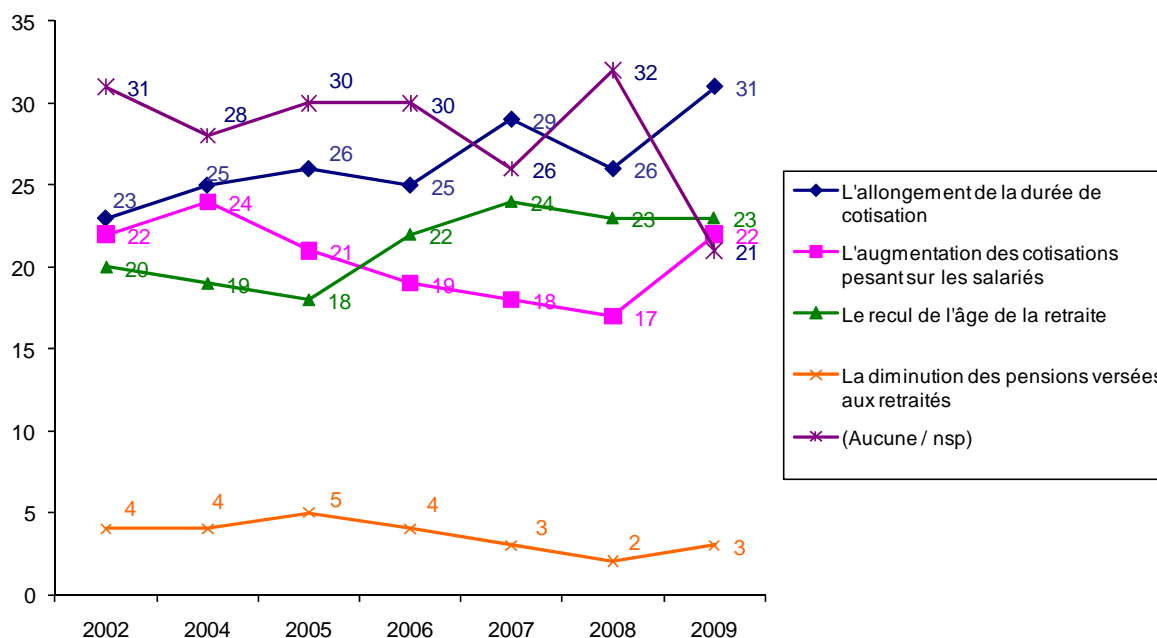
3. L'allongement de la durée de cotisation en tête des préférences de réformes

Parmi les solutions proposées aux interviewés pour préserver le système de retraite, c'est l'allongement de la durée de cotisation (31%) qui est largement préféré. Suivent le recul de l'âge de départ à la retraite (23%) et l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés (22%). Cette année semble marquée par une meilleure acceptation des différentes mesures proposées (+5 points pour la durée de cotisation, +5 points pour l'augmentation des cotisations, + 1 point pour la diminution des pensions, seul le recul de l'âge de la retraite stagne). Quant à la réponse « aucune de ces solutions », elle baisse de 7 points à 20%. En un an la position des Français a donc beaucoup évolué, puisqu'en 2008 ils étaient revenus sur les positions crispées des années 2005 et 2006.

Notons que la diminution des pensions versées aux retraités reste inacceptable pour la quasi totalité des personnes interrogées : ils ne sont que 3% à la citer comme ayant leur préférence.

Graphique 26 :

Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite (%)



4. Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

Après la secousse de 2007 en faveur du maintien du système par répartition (l'enquête avait alors été réalisée en plein mouvement social des agents de la SNCF), les réponses reviennent quasiment à leur niveau antérieur de 2006.

Les Français sont désormais 52% à estimer qu'il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant (+1 point) contre 45% à penser qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle (+4 points).

Le clivage sur cette question est moins le fait des différentes catégories socioprofessionnelles qui sont toutes majoritairement favorables au système par répartition qu'en termes d'âge. Les jeunes (- de 35 ans) sont en effet plus enclins à défendre l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle (53% contre 44% pour le maintien du système de solidarité).

B. Les Français et la dépendance

1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes

L'État, principal acteur de la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Comme les années précédentes, les Français estiment qu'il revient à l'Etat de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (51%, pas de changement par rapport à 2008, mais + 12 points par rapport à 2000), avant même les enfants ou les familles des personnes concernées (15%, -1 par rapport à 2008), les collectivités locales (11%, + 2 points par rapport à 2008) et les caisses de retraite (10%).

Les plus de 30 ans estiment, plus que les autres, que c'est à l'Etat de prendre en charge la dépendance (53% contre 45%).

Une souscription volontaire à une éventuelle cotisation couvrant le risque de dépendance

Dans le cas de la mise en place d'une cotisation spécifique pour être couvert personnellement en cas de dépendance, la part de Français souhaitant que celle-ci soit uniquement destinée à ceux qui le veulent, augmente nettement (50%, +8 par rapport à 2008) et ce, pour la première fois depuis 2001, à quasi égalité avec ceux qui préfèrent qu'elle soit obligatoire (49%).

L'opinion des Français semble très largement liée à l'âge des interviewés. En effet, les plus âgés souhaitent en majorité que cette cotisation soit payée par tous (52% des 50-64 ans) à la différence des plus jeunes (moins de 35 ans), moins concernés pour le moment, plus favorables en majorité à ce qu'une telle cotisation soit facultative (53%) ou ne soit obligatoire qu'à partir d'un certain âge (22%).

Une aide destinée aux personnes ayant de faibles revenus

Malgré une légère baisse par rapport à 2008, les Français estiment toujours qu'une aide financière pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées ne doit pas être accordée à toutes les personnes se trouvant dans cette situation quel que soit leur niveau de revenu (27%) mais uniquement à celles disposant de faibles revenus (73%, -1 point par rapport à 2008). Cette opinion est partagée par 77% des personnes âgées de plus de 50 ans. Les moins de 30 ans souhaitent, davantage que la moyenne, que cette aide soit attribuée à tous, sans condition de ressources (34%).

2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance

Des Français plus enclins à épargner en prévision d'une éventuelle dépendance

Alors que la part de Français se déclarant prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance diminuait de manière conséquente et régulière depuis 2002, cette part augmente de 4 points cette année à 66% retrouvant son niveau de 2005.

Les cadres, les professions libérales et les personnes à haut revenu sont plus favorables que les autres à cette épargne (respectivement 74% et 72%). Il en est de même pour les Français ayant dans leur entourage une personne dépendante (70%).

Des établissements pour personnes âgées peu attractifs

Les Français éviteraient toujours les établissements pour personnes âgées, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs proches parents.

En augmentation constante depuis 2001, le fait de vivre eux-mêmes dans un établissement pour personnes âgées n'est pas envisageable pour plus de la moitié des Français (61%, +1 point par rapport à 2008) : 38% considèrent même cette situation comme « pas du tout envisageable » sans que l'on sache s'il s'agit d'une question de conviction ou de moyens financiers. L'analyse des résultats détaillés apporte toutefois quelques éclairages sur cette question.

Si logiquement les personnes âgées sont plus enclines à envisager de vivre dans de tels établissements que les plus jeunes (41% des 50 ans et plus pour 33% des moins de 35 ans), la principale opposition concerne le niveau de revenu corrélé au niveau de qualification. En effet l'éventualité d'un placement en établissement pour personnes âgées est davantage envisagée par les CSP + (40% des cadres et 41% des revenus de 2400 euros et plus) que par les CSP – (34% des ouvriers et 32% des revenus de moins de 1150 euros).

En revanche, la proportion des Français qui envisageraient une institution spécialisée comme solution pour leurs parents proches est en légère augmentation (+3 points par rapport à 2008) à 20%. Mais ils préfèrent toujours d'autres solutions :

- 30% s'en occuperaient chez eux (+5 points par rapport à 2008)
- 26% des Français déclarent qu'ils feraient en sorte de s'en occuper au domicile de la personne (-3 points par rapport à 2008)
- 22% consacraient une partie de leurs revenus à payer des aides pour lui permettre de rester à son domicile (-1 point par rapport à 2008)

Le choix des solutions alternatives au recours à un établissement spécialisé tient essentiellement aux revenus des Français interrogés. Ainsi, les personnes ayant les plus hauts revenus seraient plus nombreuses à en consacrer une partie à des aides de manière à ce que leurs proches restent à leur domicile (31% contre 22% pour l'ensemble), alors que seulement 15% des personnes gagnant moins de 1150 euros envisageraient cette solution, préférant s'occuper eux-mêmes de leurs proches en situation de dépendance à leur propre domicile (37% contre 30% pour l'ensemble).

C. Les Français et le handicap

1. Des efforts plus soutenus pour l'intégration des personnes handicapées

Embellie en 2009 : 60% des Français considèrent que la société fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées (la hausse est de 5 points par rapport à 2008) contre 39% qui affirment le contraire.

L'État demeure l'acteur privilégié concernant la prise en charge des personnes handicapées (65%, pas d'évolution par rapport à 2008). Viennent ensuite mais loin derrière, les caisses d'assurance maladie (11%) devant les collectivités locales et les familles des personnes concernées (respectivement 9% et 7%).

Malgré la crise économique, les Français sont moins nombreux que lors de la dernière enquête à penser qu'il serait trop coûteux à la collectivité de rendre tous les lieux publics accessibles aux personnes handicapées (15%, -5 points par rapport à 2008). Cette idée devient donc encore plus minoritaire en France (84% sont pour l'accessibilité totale).

2. Une aide à l'accès à l'emploi des personnes handicapées qui apparaît plus évidente

Quant à la compatibilité du handicap avec le travail, on observe une forte hausse du nombre de Français qui considèrent qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap (58%, +7 points par rapport à 2008), ce qui fait plus que rattraper la baisse de l'enquête 2008. Ils ne sont désormais plus que 41% à considérer qu'au-delà d'un certain niveau de handicap, il ne faut pas chercher à faire travailler les personnes handicapées contre 47% lors de la vague précédente.

L'obligation pour les employeurs de recruter en fixant un nombre minimum de personnes handicapées apparaît pour les Français, cette année encore, comme la première mesure permettant d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées (46%).

Les autres mesures consistent pour 33% des Français à inciter financièrement les entreprises à embaucher des personnes handicapées (-2 points par rapport à 2008) et pour 20% à développer des lieux de travail qui leur soient exclusivement réservés (-1 point par rapport à 2008).

Graphique 27 :

Q42bis. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées (%)

